



**NORD DE FRANCE**

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE**

***Société coopérative à capital et personnel variables.***

***Siège social : 10, avenue Foch, B.P. 369, 59020 Lille Cedex.***

***440 676 559 R.C.S. Lille Métropole***

# Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2013

[www.ca-norddefrance.fr](http://www.ca-norddefrance.fr)

# S O M M A I R E

Page

***PARTIE I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ..... 3***

***PARTIE II : COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES  
RESUMES AU 30 JUIN 2013..... 31***

***PARTIE III : DECLARATION DES PERSONNES  
RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER  
SEMESTRIEL 2013..... 84***

***PARTIE IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR  
L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2013.... 85***

# Partie I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET ACTIVITE .....	4
2.	ÉVENEMENTS RECENTS ET PRESENTATION DES ÉTATS FINANCIERS .....	4
2.1.	<i>Évènements récents</i> .....	4
2.2.	<i>Changements de principes et méthodes comptables</i> .....	5
2.3.	<i>Évolution du périmètre de consolidation</i> .....	5
3.	RESULTATS SOCIAUX ET CONSOLIDES .....	5
3.1.	<i>Résultats sociaux pour la Caisse régionale seule</i> .....	5
3.2.	<i>Résultats consolidés</i> .....	6
4.	STRUCTURE FINANCIERE .....	8
4.1.	<i>Les Fonds propres consolidés</i> .....	8
4.2.	<i>Le Certificat Coopératif d'Investissement de la Caisse Régionale</i> .....	8
4.3.	<i>Les parties liées</i> .....	8
5.	GESTION DES RISQUES ENCOURUS PAR LE GROUPE .....	8
5.1	<i>Risque de crédit</i> .....	9
5.2	<i>Risques financiers</i> .....	17
5.3	<i>Risques opérationnels et de non-conformité</i> .....	25
6	DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE .....	28
6.1	<i>Contrôle Permanent et Périodique</i> .....	28
6.2	<i>Contrôle de la Conformité</i> .....	29
7	PERSPECTIVES 2013 .....	30

## 1. Environnement économique et activité <sup>1</sup>

Avec une variation du PIB de -0,2% sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, la France a connu son second trimestre consécutif de croissance négative, touchée à la fois par le recul des exportations, la prudence des entreprises et des ménages ainsi qu'une baisse de la consommation privée (-0,1% sur le T1 2013). Le taux de chômage national s'établit à 10,8% (catégorie A) à fin mars 2013 et 14% dans le Nord Pas de Calais. Le second trimestre a connu une amélioration de la conjoncture française, avec une croissance du PIB de 0,5%.

S'agissant des marchés financiers, les marchés Actions ont poursuivi leur revalorisation, grâce notamment à des investisseurs à la recherche de meilleur rendement. Ainsi, le CAC 40 progresse de 2,7% par rapport à fin décembre 2012 malgré une correction marquée sur le mois de juin, en particulier suite aux orientations données par la Réserve Fédérale américaine concernant un futur ralentissement de sa politique monétaire accommodante. Conjuguées au climat d'incertitudes en Europe (crise chypriote et élections italiennes en avril), les annonces des banques centrales américaines, européennes et japonaises ont été un facteur déterminant de la volatilité des taux longs sur le semestre. Néanmoins, les taux d'intérêt se sont globalement maintenus à des niveaux historiquement faibles, en particulier les taux courts.

Dans ce contexte peu porteur, la Caisse régionale a poursuivi sa dynamique de croissance organique et sa politique commerciale de proximité : 24 700 nouveaux clients ont été conquis au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Au 30 juin 2013, l'encours de collecte global atteint 23,7 Md€, en progression de 4,9% sur un an, grâce au dynamisme de l'épargne sous forme de livrets réglementés (+33,3%), de dépôts à terme (+12,4%) et d'assurance-vie (+4,7%).

La Caisse régionale a réalisé plus de 1,7 Md€ de nouveaux crédits sur le semestre, soit 376 M€ de crédits supplémentaires par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012, réaffirmant son rôle d'acteur majeur du financement de l'économie régionale. L'encours de crédits s'élève à 19 Md€ et progresse ainsi de 1,5% sur un an, tiré par les crédits à l'Habitat.

A fin juin 2013, le ratio des Crédits alloués sur la Collecte de bilan s'établit à 145,2%.

## 2. Évènements récents et présentation des États Financiers

### 2.1. Évènements récents

La persistance de conditions moroses sur le marché de la transaction immobilière a conduit la Caisse Régionale à déprécier en totalité l'écart d'acquisition résiduel sur le groupe Nord de France Immobilier (21,5 M€). En normes françaises, les titres détenus par la Caisse régionale ont été dépréciés à hauteur de 22M€.

Le 18 juillet 2013, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a finalisé avec succès la vente de sa participation dans le Racing Club de Lens et ne détient plus aucun engagement dans le Club. Sans effet sur le premier semestre, cette cession aura un impact légèrement positif sur le compte de résultat du second semestre 2013.

---

<sup>1</sup> Les données de ce paragraphe concernent la Caisse régionale seule. Elles n'intègrent pas les entités consolidées, en particulier le Crédit Agricole de Belgique.

Conformément aux informations transmises par Crédit Agricole S.A., un complément de dépréciation durable d'un montant de 1,34 millions d'euros a été porté sur le titre Sacam International, entité détenue par les Caisses régionales de Crédit Agricole et portant des titres de participations dans les filiales de Crédit Agricole S.A. à l'international.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a pas perçu de dividendes de SAS Rue la Boétie (holding détenue par les Caisse régionales et portant les actions Crédit agricole S.A) sur le premier semestre 2013, à instar du premier semestre 2012.

## 2.2. Changements de principes et méthodes comptables

Application du référentiel IAS-IFRS

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ont été établis conformément aux normes IAS-IFRS telles que décrites dans la note 1 de la note annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Changements de méthode comptable

Cf. note 1 de la note annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

## 2.3. Évolution du périmètre de consolidation

Crelan SA (ex-SA Crédit Agricole de Belgique) a procédé à une réduction de capital social par remboursement d'actions C à hauteur de 125 millions d'euros, portant le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale Nord de France à 30% contre 35,3% au 31 décembre 2012.

## 3. Résultats sociaux et consolidés

### 3.1. Résultats sociaux pour la Caisse régionale seule

en millions d'euros	Juin 2012	Juin 2013	Evolution
Produit Net Bancaire	283,8	281,3	-0,9%
Résultat Brut d'Exploitation	131,1	132,7	1,2%
Résultat Net	41,3	27,6	-33,2%
Coeff. d'Exploitation	53,8%	52,8%	-1 pt

Le Produit Net Bancaire (281,3 M€) est en repli de 0,9%, sous l'effet d'une moindre contribution du portefeuille titres et participations. La marge d'intermédiation (146,8 M€, +3,6%) bénéficie de la dynamique conjuguée du crédit et de la baisse des taux d'intérêts sur les coûts de refinancement. Les commissions perçues restent globalement stables (113,9 M€, -0,3%).

La Caisse régionale tire profit de sa politique de maîtrise des charges de fonctionnement, qui reculent de 2,7% par rapport au 30 juin 2012, à 148,6 M€.

Le Résultat Brut d'exploitation s'établit en conséquence à 132,7 M€, en progression de 1,2% sur un an.

L'environnement économique dégradé continue de peser sur les résultats de la Caisse régionale. Le coût du risque s'établit ainsi à 52,9 M€, en augmentation de 25,7% sur un an, marqué notamment par une hausse des provisions sur les Entreprises et Collectivités ; tandis que la persistance de conditions moroses sur le marché de la transaction immobilière a conduit la Caisse régionale à déprécier sa participation dans sa filiale Nord de France Immobilier à hauteur de 22 M€.

Aussi, malgré un niveau d'activité satisfaisant compte tenu de l'atonie de l'économie régionale, la Caisse régionale affiche un résultat net social de 27,6 M€, en diminution de 33,2% par rapport au 30 juin 2012.

### 3.2. Résultats consolidés

en millions d'euros	Jun 2012	Jun 2013	Evolution
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>297,2</b>	<b>368,3</b>	<b>23,9%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-230,7</b>	<b>-219,1</b>	<b>-5,0%</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>66,5</b>	<b>149,2</b>	<b>124,2%</b>
Coût du risque	43,6	58,0	33,0%
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>23,0</b>	<b>91,2</b>	<b>x 4</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	2,5	0,1	-96,8%
Gains ou pertes sur autres actifs	0,9	0,5	-42,8%
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-6,1	-21,5	x 3,5
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>20,3</b>	<b>70,3</b>	<b>x 3,5</b>
Impôt sur le résultat	16,7	31,9	90,7%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	0,0	0,0	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>3,6</b>	<b>38,4</b>	<b>x 11</b>
Minoritaires	-2,5	-5,1	102,3%
<b>RÉSULTAT NET - PART GROUPE</b>	<b>1,1</b>	<b>33,3</b>	<b>x 32</b>

Le PNB consolidé s'établit à 368,3 M€ et progresse de 23,9%. Ceci résulte de la variation de valeur favorable de produits dérivés détenus par la Caisse régionale Nord de France dans une approche de couverture de son risque de taux d'intérêt global et d'une moindre sensibilité aux conditions de marché de sa dette émise comptabilisée en juste valeur.

Le recul des charges d'exploitation (-5%) à 219,1M€ en juin 2013, contre 230,7 M€ en juin 2012, s'explique essentiellement par la baisse du taux de détention de CRELAN ainsi que par la maîtrise des charges de la Caisse régionale.

A 58M€, le coût du risque est en progression de 33% en raison de la dégradation constatée sur le pôle bancassurance France (Cf. résultats sociaux, § 3.1).

Au 30 juin 2013, la persistance de conditions moroses sur le marché de la transaction immobilière a conduit la Caisse régionale à déprécier la totalité de l'écart d'acquisition résiduel sur ce pôle d'activité, soit -21,5M€.

Au global tiré par le PNB du pôle Bancassurance France, le résultat net du Groupe Crédit Agricole Nord de France ressort à 33,3 M€ au 30 juin 2013 contre 1,1 M€ en 30 juin 2012.

## Contribution des pôles métiers au résultat consolidé

en millions d'euros	Juin 2012	Juin 2013	Evolution
<b>Pôle Bancassurance France</b>	<b>2,1</b>	<b>53,4</b>	<b>51,4</b>
<b>Pôle Bancassurance Belgique</b>	<b>8,3</b>	<b>0,9</b>	<b>-7,4</b>
<b>Pôle Capital Investissement</b>	<b>-3,4</b>	<b>4,3</b>	<b>7,7</b>
<b>Pôle Presse</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,3</b>
<b>Pôle Immobilier (*)</b>	<b>-6,8</b>	<b>-25,8</b>	<b>-19,1</b>
<b>Résultat consolidé</b>			
<b>Groupe Crédit Agricole Nord de France</b>	<b>1,1</b>	<b>33,3</b>	<b>32,3</b>

(\*) *Activités de transaction, administration de biens, promotion et foncière*

Le résultat consolidé du **Pôle Bancassurance France** progresse fortement, à 53,4 M€ au 30 juin 2013 contre 2,1 M€ au 30 juin 2012, sous l'effet d'une moindre sensibilité de son PNB aux conditions de marché.

Le **pôle Bancassurance Belgique** est pénalisé par une baisse de PNB liée principalement au contexte de taux bas. Sa contribution au résultat consolidé s'établit à 0,9 M€ contre 8,3 M€ en juin 2012.

Le **pôle Capital Investissement** voit sa contribution au résultat consolidé augmenter de 7,7 M€, passant de -3,4 M€ en juin 2012 à 4,3 M€ en juin 2013, grâce notamment à des plus-values de cession.

Le **pôle Presse** affiche un résultat consolidé positif de 0,5 M€.

Le **pôle Immobilier** enregistre une forte baisse de sa contribution au résultat consolidé : -25,8 M€ au 30 juin 2013 contre -6,8 M€ au 30 juin 2012. Cette diminution s'explique par des performances opérationnelles en retrait sur le métier de la transaction ainsi que par la dépréciation en totalité de l'écart d'acquisition résiduel sur ce métier (21,5 M€).

## 4. Structure financière

### 4.1. Les Fonds propres consolidés

en millions d'euros	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	Evolution sur le 1er semestre 2013
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>31 775,7</b>	<b>32 456,8</b>	<b>31 565,3</b>	<b>-891,6</b>
<b>Capitaux Propres Part du Groupe</b>	<b>3 000,1</b>	<b>3 075,0</b>	<b>3 079,7</b>	<b>4,7</b>
Capital et réserves liées	650,5	676,1	697,5	21,5
Réserves	2 280,0	2 278,8	2 285,8	7,0
Résultat	1,1	38,5	33,3	-5,1
Ecart de réévaluation	68,5	81,7	63,0	-18,6

### 4.2. Le Certificat Coopératif d'Investissement de la Caisse Régionale

L'Assemblée Générale du 16 avril 2013 a autorisé la distribution au titre de l'exercice 2012, d'un dividende de 0,60 euro par titre, représentant 5 % (4,98%) du cours du titre au moment du détachement. Le paiement du dividende a été effectué en numéraire en date du 2 mai 2013.

Le capital de la Caisse Régionale Nord de France compte 17 109 818 Certificats Coopératifs d'Investissement, représentant 29,11% des titres constitutifs du capital social au 30 juin 2013.

Au cours du premier semestre 2013, le cours du Certificat Coopératif d'Investissement a évolué entre 12,06€ et 14,77€.

Dans le cadre du contrat de rachat, confirmé par l'Assemblée Générale du 16 avril 2013, la Caisse régionale détient en compte propre 712 908 Certificats Coopératifs d'Investissement au 30 juin 2013.

### 4.3. Les parties liées

Cf. note 2.3 de la note annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

## 5. Gestion des risques encourus par le Groupe

La Caisse régionale Nord de France met en œuvre des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Ces dispositifs ont été renforcés dans le cadre de la démarche du Groupe Crédit Agricole de préparation de l'entrée en vigueur du nouveau ratio international de solvabilité « Bâle III » et font l'objet de contrôles réguliers.

La Caisse régionale a défini, pour chaque facteur de risque, les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de mesurer et de maîtriser les risques. Les critères d'intervention et les limites font l'objet d'une validation par l'organe exécutif et d'une présentation biannuelle à l'organe délibérant.

La surveillance des risques crédits, financiers et opérationnels au sein du groupe Crédit Agricole Nord de France est assurée par la Direction des risques et contrôles permanents, rattachée au Directeur Général. Cette dernière s'assure notamment de la bonne adaptation et du respect des procédures de gestion de ces risques ainsi que du pilotage des projets dans ce domaine. En outre, au sein de la Direction Financière, l'unité middle office, indépendante du Front Office, est en charge de la

surveillance des risques de marché, des risques de contrepartie sur les opérations de placement, de refinancement et de couverture.

## **5.1 Risque de crédit**

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

Concernant les crédits, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a défini des limites d'engagement associées à une politique de sélection, de division et de partage des risques, à des systèmes de notation et à des normes de mesure de risque. Les éventuels dépassements de limites font l'objet d'une présentation semestrielle au Conseil d'administration.

### **5.1.1 Définition et organisation en place**

L'activité crédit se répartit entre deux grandes filières :

la banque de Détail : marchés des Particuliers, des Agriculteurs, des Professionnels, des Associations,

la banque Grande Clientèle : marchés des Entreprises, des Collectivités et de la Promotion Immobilière.

La politique crédit présentée au Conseil d'administration définit les conditions selon lesquelles le financement des besoins de la clientèle peut être réalisé. La Caisse régionale n'exclut par principe aucun secteur d'activité de son champ d'intervention. Pour autant, certains d'entre eux nécessitent une vigilance particulière, notamment en raison de risques significatifs de défaillance ou d'une sensibilité particulière aux risques de blanchiment d'argent

#### *Marché des Particuliers*

Le financement des besoins privés et de l'habitat est essentiellement conditionné par le respect d'un ratio d'endettement acceptable ainsi que par la justification de la situation bancaire, notamment pour les nouveaux clients.

#### *Marché des Professionnels et de l'Agriculture*

La politique de crédit sur le marché des Professionnels vise à favoriser un développement qualitatif et ciblé, abordant les segments de manière différenciée avec un objectif de maîtrise des risques. Sur le marché de l'agriculture, la Caisse régionale souhaite poursuivre l'accompagnement actif de l'ensemble des productions, tout en veillant à proposer les modalités de financement les plus appropriées à la situation des exploitations.

Pour ces deux marchés, l'approche du risque de contrepartie se fait selon cinq axes : critères personnels, critères financiers, critères économiques, critères patrimoniaux, et critères juridiques. Par ailleurs, les délégations à l'octroi de crédits intègrent la note interne utilisée pour les calculs prudentiels Bâle II.

#### *Marché des Entreprises*

La Direction des Entreprises définit les règles relatives à l'octroi, à la mise en place et au suivi des concours accordés sur les marchés des PME/PMI, des Grandes Entreprises, des Coopératives,

des Collectivités locales, de la Promotion Immobilière. Concernant la sélection des risques, les principaux critères pris en compte sont les suivants :

sur le marché des PME/PMI, Grandes Entreprises et Coopératives, la notation interne (Bâle 2) et externe (Banque de France) de la contrepartie, ainsi que des éléments sectoriels,

sur le marché des Collectivités locales, la notation interne intégrant les indicateurs tels que la pression fiscale, l'endettement ou l'équilibre des comptes administratifs ;

sur le marché de la Promotion Immobilière : la qualité du programme, la localisation géographique, l'autofinancement ou le taux de pré-commercialisation. »

L'approche de la rentabilité des opérations soumises à la décision du délégataire ou du Comité des prêts est analysée au cas par cas, en tenant compte de la marge financière brute, du niveau du risque approché, notamment à partir de la notation interne (Bâle II) et des perspectives de la relation bancaire.

Les garanties sont adaptées à la qualité de l'emprunteur, à sa cotation, aux contreparties offertes, à la durée de l'engagement et à la qualité du projet. La recherche de sûretés réelles est privilégiée, de même que le recours aux organismes de caution suivants :

FONCARIS, société de caution mutuelle filiale de Crédit Agricole S.A., dont l'objet est de couvrir, à hauteur de 50%, les risques les plus importants pris par les Caisses régionales sur les entreprises (engagements supérieurs à 80 M€) ;

OSEO et FRG pour les crédits aux Professionnels et aux PME ;

CAMCA ou Crédit logement, toutes deux sociétés de caution mutuelle spécialisées dans la couverture des crédits à l'habitat.

### **5.1.2 Méthode d'évaluation du risque de contrepartie : système de notation interne et mise en œuvre de la réforme Bâle 2**

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé le Crédit Agricole et en particulier la Caisse régionale à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail. Pour les engagements Corporate, le processus d'homologation des notations interne est en cours.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les procédures de mesure et de contrôle des risques.

Les engagements de crédit (bilan et hors bilan) de la Clientèle de Banque de détail sont notés par l'outil LUC, avec des modèles IRB [PD, LGD, CCF] calibrés sur le périmètre de l'ensemble des Caisses régionales.

Les engagements (bilan et hors bilan) de la Grande Clientèle (hors banques) sont gérés dans le dispositif Tiers & Groupes, commun à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole. Ces mêmes tiers et groupes sont notés au travers de l'outil ANADEFI qui délivre une note sur 15 positions, dont deux de défaut. Les paramètres [PD, LGD, CCF] en approche IRB Fondation sont quant à eux estimés au travers de l'outil OCE.

Les risques pondérés sont calculés dans l'outil ARCADE qui fournit un CRS-Ratio à l'outil Arpège pour le calcul des ratios.

A noter que les autres actifs font l'objet d'un traitement en approche Standard dans l'outil Arpège (les créances interbancaires, les Titres, les OPCVM traités en transparence) à l'exception du portefeuille Actions qui fait l'objet d'une approche IRB forfaitaire.

### 5.1.3 Procédures en place pour assurer le suivi et la mesure des différents types de risques

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés. Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient *add-on* représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Au-delà des limites réglementaires de division et de partage des risques, la Caisse régionale s'est fixé ses propres **limites de risques**, qui se déclinent en plusieurs catégories :

une limite globale d'encours crédit qui fixe le cadre dans lequel la Caisse régionale doit s'inscrire : le ratio de Crédits alloués sur la collecte bilancielle (selon la définition du groupe) doit être inférieur ou égal à 160% avec un premier niveau d'alerte à 150%,

des limites globales sectorielles ou par nature de crédits qui prévoient un montant d'engagements maximum sur certaines catégories de financement : les crédits syndiqués, les LBO, les Professionnels de l'immobilier et les collectivités publiques dont les crédits structurés,

des limites individuelles de risque par contrepartie déterminées en fonction du segment de clientèle (banque de détail, entreprises et coopératives, collectivités locales et professionnels de l'immobilier, interbancaire, OPCVM) et du chiffre d'affaires réalisé. Des règles de partage des risques avec les autres établissements financiers sont également appliquées,

des limites d'exposition par classe de notation pour les titres et dérivés.

En outre, l'évolution des principaux indicateurs de risques fait l'objet d'un suivi particulier (entrées au contentieux, créances douteuses, défauts, retards de plus de 30 jours, notations dégradées, créances restructurées, comptes débiteurs).

#### Processus de gestion des risques

##### Sur la banque de Détail

Au delà des éléments de risques individuels de chaque client (dont la note interne Bâle 2) disponibles sur le poste de travail, le réseau de proximité dispose mensuellement d'états de détection des risques potentiels.

L'unité chargée du suivi des risques, rattachée à la Direction des Risques et Contrôles Permanents, intervient auprès du réseau sur les débits hors délégation, dès le 8ème jour d'irrégularité (débit non autorisé ou dépassement d'ouverture de crédit) en priorisant ses interventions d'abord sur les notes dégradées. De plus, au-delà des applicatifs de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, des fichiers mensuels sont mis à disposition du Réseau pour le traitement des risques. Enfin, cette unité réalise, dans chacun des 16 directions régionales, une revue semestrielle de tous les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours.

Les principaux dossiers entrés en Créances Douteuses ou qui sont en débit hors-délégation sont présentés en Comité Technique des Risques qui statue sur le niveau de provisionnement à appliquer et l'orientation à donner pour le traitement des dossiers.

##### Sur la banque Grande Clientèle

Au-delà des applicatifs quotidiens de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, différents états sont mis à disposition des Centres d'Affaires Entreprises, Institutionnels, Collectivités et

Promotion Immobilière, pour permettre aux chargés d'affaires de traiter de façon hebdomadaire et mensuelle les situations les plus sensibles

Les dossiers sont systématiquement passés en revue en cas de demande de nouveaux financements ou de renouvellement de lignes accordées. De même, les dossiers sont étudiés lors de la réception des nouveaux documents comptables.

De plus, le Comité Technique des Risques examine mensuellement les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours (débit irrégulier ou retard de prêt), les dossiers dont la notation s'est fortement dégradée ainsi que les dossiers suivis en Affaires Spéciales. En outre, un point mensuel est fait sur les dossiers classés comme sensibles.

Par ailleurs, des revues de portefeuille sont réalisées une fois par an sur les syndications, les professionnels de l'immobilier et les financements à effet de levier (LBO, Financements Structurés d'Acquisitions).

Un Comité des Risques se réunit mensuellement. Il est composé de la Direction Générale et des Directions de marchés, de la Direction des Risques et Contrôles Permanents, d'un représentant de la Direction Financière, ainsi que des responsables des services chargés du suivi des risques, du contentieux et du juridique. Il a vocation à suivre l'évolution globale du risque sur l'ensemble des marchés et à s'assurer de l'adéquation du niveau de couverture par les provisions.

En fonction des informations qui lui sont apportées :

il peut décider d'une éventuelle correction de la politique de crédits (limites, règles de division et de partage des risques, sélection de la clientèle, critères d'exclusion, garanties...),

il peut adapter les procédures de la Caisse régionale relatives à la gestion des dossiers en difficulté, ainsi que les règles générales de provisionnement,

il arrête une position précise sur le traitement des principaux dossiers risqués (désengagement, restructuration, renforcement des garanties, partage des risques....) et fixe le niveau des provisions à constituer,

il prend toutes les décisions qui lui paraissent nécessaires pour améliorer le fonctionnement de la filière risques.

#### **5.1.4 Evolution de l'exposition au risque de crédit**

##### *Evaluation des dépréciations et couverture du risque*

La Caisse régionale Nord de France applique, depuis le 1er janvier 2003, le règlement 2002-03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable sur le risque de crédit. Ainsi, sont considérées comme douteuses les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six pour les prêts habitat et les créances sur les collectivités locales compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits),

lorsque la situation d'une contrepartie présente un risque avéré, indépendamment de l'existence de tout impayé. C'est notamment le cas lorsque la situation financière apparaît dégradée au travers de la cotation ou en cas d'éléments extérieurs (existence de procédures d'alerte, par exemple),

en cas de procédures contentieuses, notamment les procédures de surendettement, redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens ou d'assignations devant un tribunal international.

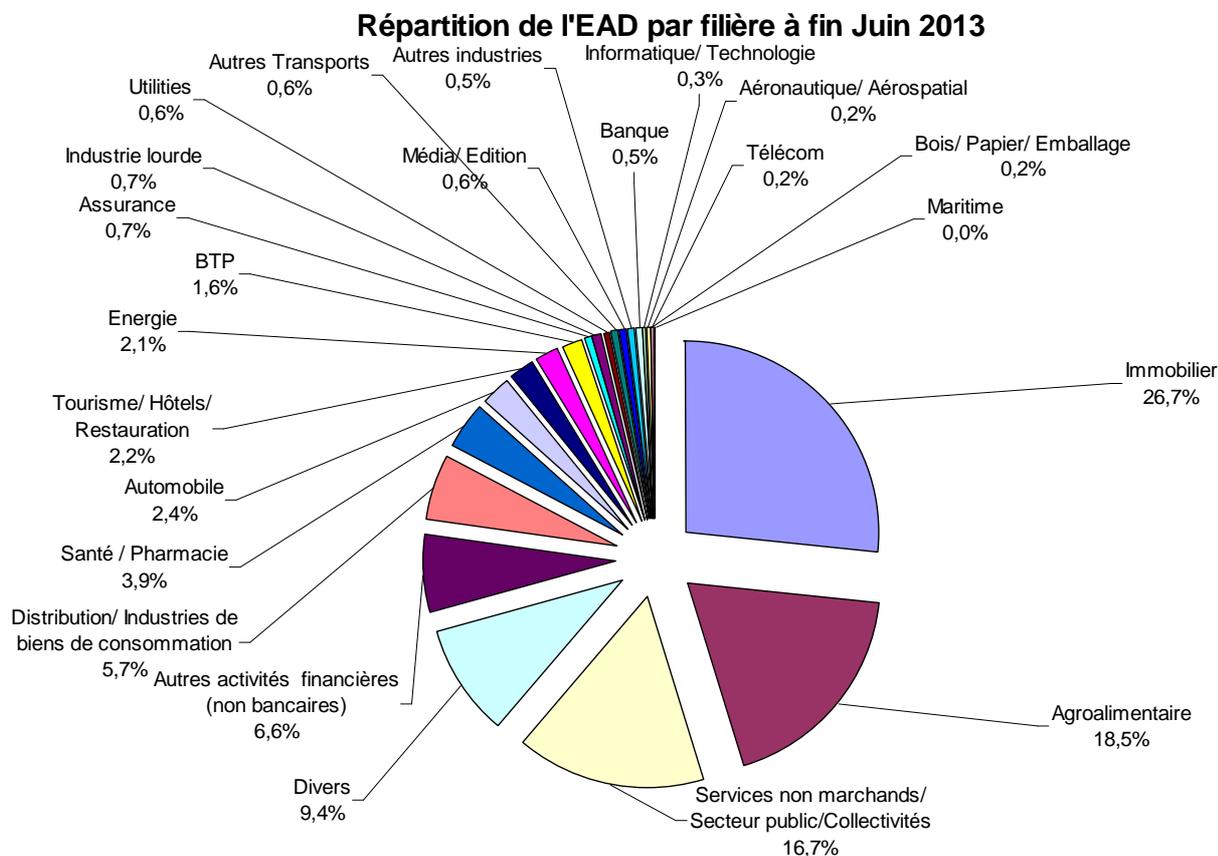
Au 30 Juin 2013, l'encours de CDL en capital et intérêts s'élève à 558,1 M€ contre 484,7 M€ au 31 décembre 2012, en hausse principalement sur le marché des Grandes clientèles et des Particuliers.

**Le taux de CDL** s'affiche à 2,93 % contre 2,58% au 31 décembre 2012.

Les créances douteuses font systématiquement l'objet d'une provision. Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 57,54% contre 58,50% au 31 décembre 2012, en légère diminution sous l'effet de l'évolution de la structure des encours et des garanties.

La Caisse régionale fait usage des résultats issus des traitements prudentiels Bâle II (perte attendue à un an) sur les marchés de proximité (LUC) ainsi que sur le marché des Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière (OCE) pour constituer une provision collective sur les crédits dégradés bien que non défaillants, dans le cadre des préconisations de Crédit Agricole S.A. Au 30 Juin 2013, cette provision s'élève à 123,2 M€ comparativement à 117,9 M€ au 31 décembre 2012.

**Diversification par filière d'activité économique (données de la Caisse régionale seule) : 10,8 Mds€ d'EAD**

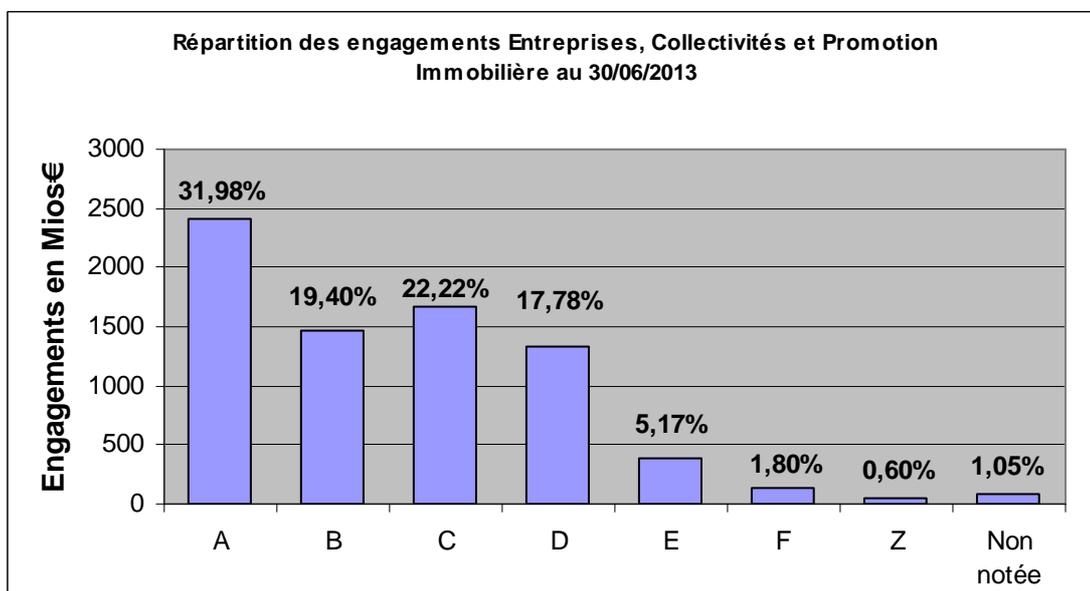
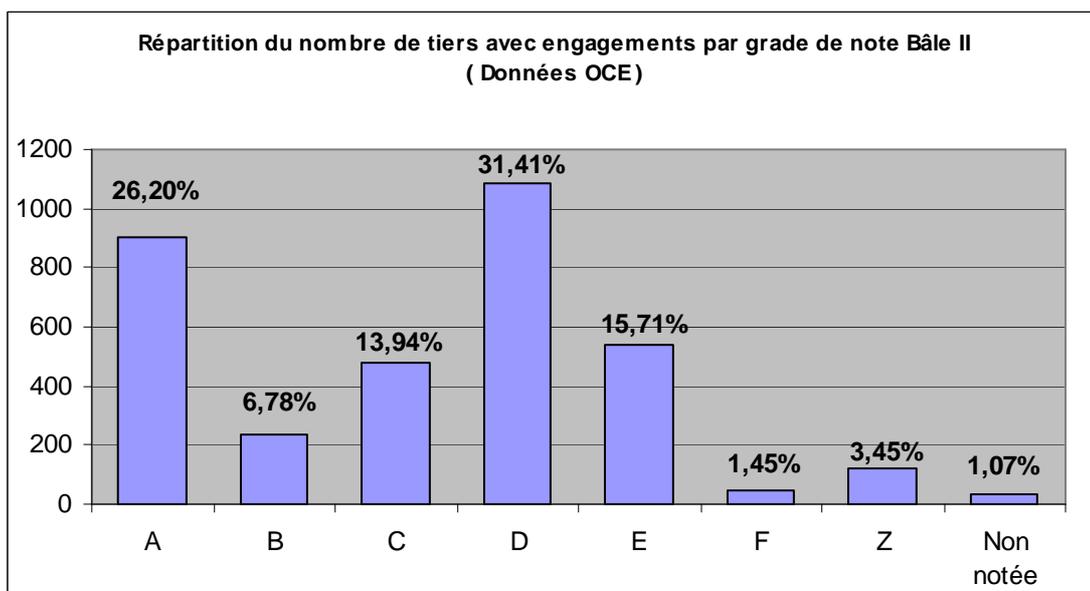
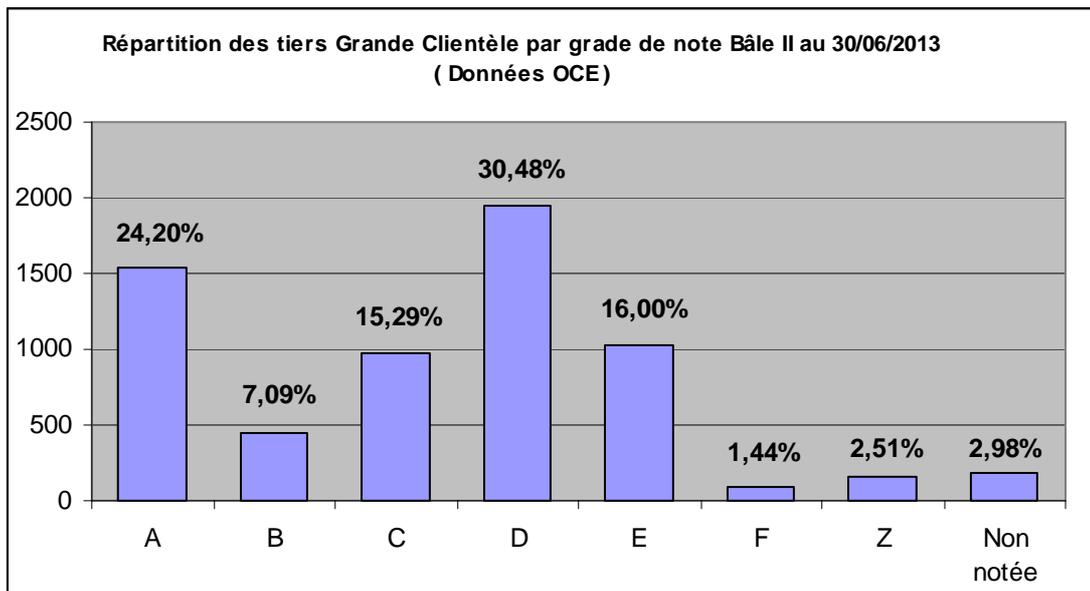


EAD : Exposition au moment du défaut (engagements de bilan et équivalent crédit des engagements hors bilan)

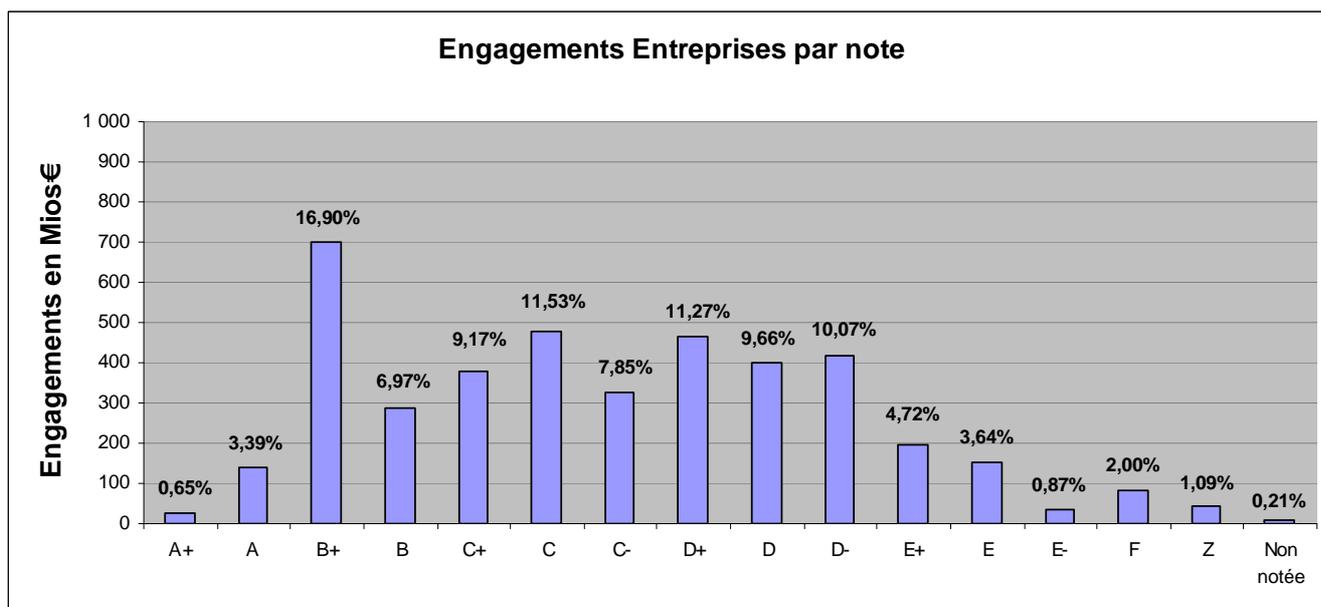
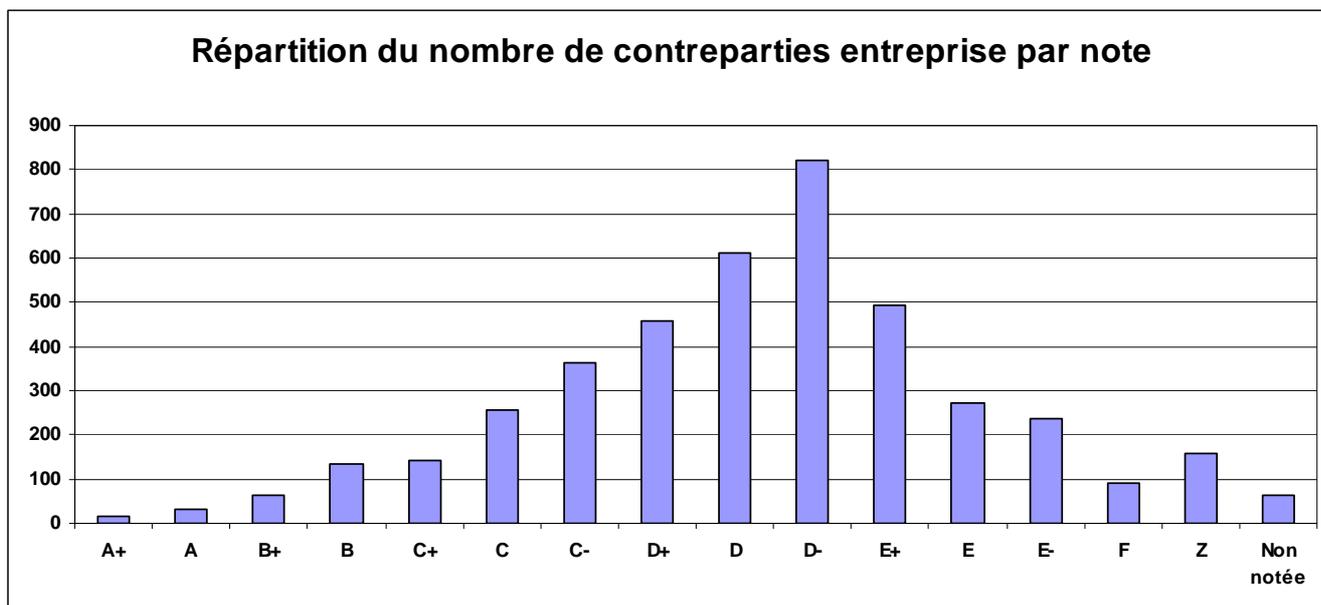
**Qualité des encours Grandes clientèles (portefeuilles Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière de la Caisse régionale)**

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble des contreparties Entreprises, Administrations et Collectivités Publiques, et Promotion Immobilière. Au 30 Juin 2013, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent 99% des encours portés par la Caisse régionale, hors Banque de Détail

**Répartition du nombre de contreparties/tiers et des engagements grande clientèle (entreprises, collectivité et promotion immobilière) par grade de note, au 30 Juin 2013: 7,5 Mds€ d'engagements bilan et hors-bilan**



Répartition du nombre de contreparties / tiers et des engagements du segment Entreprises par grade de note, au 30 Juin 2013 : 4,1 Mds€ d'engagements bilan et hors-bilan



## 5.2 Risques financiers

Le contrôle des risques financiers du Groupe Crédit Agricole est structuré à deux niveaux distincts et complémentaires :

au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents du Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques financiers à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles,

au niveau de la Caisse régionale, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques financiers issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Au sein du Crédit Agricole Nord de France, le processus d'attribution des limites et l'ensemble du dispositif de contrôle permanent des risques financiers impliquent un certain nombre d'acteurs, de Directions de la Caisse régionale ainsi que de comités spécifiques dont les rôles sont précisés ci-après.

### Comité Financier

Le Comité Financier se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général de la Caisse régionale ou d'un Directeur Général Adjoint. Son rôle est d'examiner les questions essentielles relatives aux risques de marché, au portefeuille de titres détenu par la Caisse régionale au titre du placement de ses Excédents de Fonds Propres Disponibles, aux risques structurels du bilan (taux, liquidité), au ratio de liquidité et au Taux de Cession Interne. Ce Comité a pour mission de superviser les risques de marché et les risques de bilan d'une manière régulière, de s'assurer que les contrôles adéquats existent et d'approuver les principales règles qui font partie du dispositif de surveillance.

Outre la Direction Générale, le Comité Financier est composé du Directeur Financier, du Directeur des Risques et du Contrôle permanent, du Directeur des Financements des Marchés de Proximité, d'un Directeur Commercial, du Responsable du Pôle Comptable, du Responsable du Pilotage et de la gestion Financière, des Responsables de la Trésorerie et du Middle Office.

### Middle Office

La Caisse régionale dispose d'une fonction de Middle Office chargée du suivi rapproché des risques financiers, de l'instruction des limites à destination du Comité Financier, de l'application des limites, de la notification auprès du Comité Financier et de la Direction des Risques des éventuels dépassements de limites identifiés. La responsable du Middle Office est rattachée hiérarchiquement au Responsable du Pôle Comptable, lui-même rattaché au Directeur Financier.

### Contrôle permanent

Le contrôle permanent des risques financiers est du ressort du Front Office au 1er degré, du Middle Office au 2nd degré, 1er niveau et de la Direction des Risques et Contrôles permanents au 2nd degré 2ème niveau.

## Contrôle périodique

Le contrôle périodique des risques financiers est du ressort du service Audit et Contrôle Périodique rattaché à la Direction Générale.

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration joue pleinement le rôle que lui assigne l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. Les limites globales de risque (marché, contrepartie, taux, liquidité) sont soumises pour validation au Conseil d'Administration et les principales informations relatives à ces risques et à leur contrôle sont présentées au Conseil d'Administration qui dispose ainsi d'une connaissance de l'ensemble du dispositif de contrôle

### **5.2.1 Risque de marché**

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le spread de crédit, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité.

La gestion des risques de marché a pour objectif de mesurer et encadrer les expositions au risque de marché afin de respecter le dispositif de suivi des risques préconisé par Crédit Agricole S.A. et les limites internes validées par le Conseil d'Administration. La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres en normes IFRS.

Les expositions aux risques de marchés sont examinées de façon mensuelle par le Comité Financier, qui s'assure que les contrôles adéquats sont en place et qui fixe les orientations en matière de risques de marché.

Cette organisation a pour objectif de s'assurer que tous les risques de marché sont regroupés au sein d'unités qui disposent des compétences, des outils et des dispositifs de supervision et de contrôle nécessaire pour les gérer.

Le dispositif de limites relatif au risque de marché respecte les normes déterminées par Crédit Agricole S.A. Au niveau de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, des limites globales par type d'opération, par classe comptable, et par risque ont été adoptées par le Conseil d'administration, et un seuil d'alerte de niveau Direction Générale et Comité Financier est enclenché dès l'atteinte de 90% d'une limite globale ; un deuxième seuil d'alerte de niveau Conseil d'Administration est enclenché dès l'atteinte de 95% d'une limite globale. De même, des délégations opérationnelles par type d'opération et classe comptable ont été décidées en Comité Financier. Par ailleurs, une estimation de la perte financière potentielle maximale relative à ce risque est réalisée afin de mesurer les conséquences d'une évolution défavorable des marchés financiers

### 5.2.1.1 Exposition aux risques de marché

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur des indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites ou des seuils d'alerte avec notamment la Value at Risk et les scénarii de stress.

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation (trading).

#### *La Value at Risk ou VaR*

L'un des principaux outils utilisés par la Caisse régionale pour suivre et limiter son exposition au risque de marché est la Value at Risk (VaR). Pour le périmètre du portefeuille Titres (hors titres d'investissement), la Caisse régionale utilise le modèle de calcul de VaR de l'outil e-VaRisk, développé pour le Groupe Crédit Agricole S.A. par sa filiale Amundi Asset Management. Pour les produits complexes (swaps déclassés, BMTN émis en JVO et swaps de couverture de ces BMTN, produits structurés en portefeuille d'investissement et produits structurés en portefeuille de placement non gérés par e-VaRisk), la VaR est calculée par CACEIS dans l'outil BarraOne.

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

La Caisse régionale calcule la VaR au minimum mensuellement, à un horizon de 1 mois avec un seuil de confiance à 99%. Le modèle de VaR de l'outil e-VaRisk est fondé sur un modèle paramétrique ; celui de CACEIS est fondé sur un modèle historique. La VaR globale est une VaR additive des deux périmètres.

La VaR à 1 mois à 99% sur les titres et les produits complexes s'élève à 16,7 M€ au 30 juin 2013.

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. L'utilisation des données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par nature, par définition, le niveau de probabilité de 99% ne permet pas de prendre en compte les pertes potentielles au delà de ce niveau de probabilité.

#### *Les stress scénarii*

Consciente des limites de ce modèle, la Caisse régionale utilise également des scénarii de stress appliqués au portefeuille de placement de titres. Ces calculs de scénarii de stress simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

les scénarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé;

les scénarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes;

un scénario adverse consiste à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés. Une limite globale de perte sur le scénario adverse est définie, et un seuil d'alerte

correspondant à 90% de cette limite permet d'alerter la Direction Générale avant atteinte de la limite et de proposer les actions correctrices permettant de la respecter.

L'impact en stress scenario au 30 juin 2013 s'élève à -69.7 M€ (en prenant uniquement les actifs enregistrant des pertes).

### Risque Action

Le risque Action est le risque que les variations des cours des titres et/ou des valeurs liquidatives des parts d'OPCVM actions puissent impacter le compte de résultat ou le bilan de la Caisse régionale. La Caisse régionale n'a plus d'opération de couverture du portefeuille actions depuis mars 2011.

La Caisse régionale place une partie de ses fonds propres sous forme de titres de créances, dont la performance est indexée sur des indices actions et des paniers d'action, ainsi que des parts d'OPCVM actions. Au 30 juin 2013, ces titres sont valorisés en juste valeur par capitaux propres pour 23.2 M€, et en juste valeur par résultat sur option pour 24.0 M€. Le stock de plus ou moins values latentes s'élève à -6.2 M€.

### Actions d'autocontrôle

La Caisse régionale a activé à compter du 22 juillet 2008, son programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte du 28 avril 2008. Cette autorisation est destinée à permettre à la Caisse régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses certificats coopératifs d'investissement en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur.

En particulier, la Caisse régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

1. de consentir des options d'achat de certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et / ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Caisse régionale et des sociétés ou groupements qui lui sont liés ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce,
2. d'attribuer des certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale aux salariés visés à l'alinéa ci-avant, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
3. de conserver les certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale qui auront été achetés en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe,
4. d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Caisse régionale,
5. d'assurer l'animation du marché des certificats coopératifs d'investissement par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
6. de procéder à l'annulation des certificats coopératifs d'investissement acquis.

La Caisse régionale est autorisée à acquérir un nombre de certificats coopératifs d'investissement ne pouvant excéder 10 % du nombre total de certificats coopératifs d'investissement composant son capital social à la date de réalisation des achats, ce qui représente, au 30 juin 2013, 1 710 982 des certificats coopératifs d'investissement. Toutefois, le nombre de certificats coopératifs d'investissement acquis en vue de leur conservation ou de leur remise ultérieure en paiement ou en

échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital de la Caisse régionale.

Au 30 juin 2013, dans le cadre du programme de rachat, 757 216 titres ont ainsi été achetés pour un montant net de 12,7 millions d'euros.

#### Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les instruments financiers sous option juste valeur, les titres de placement et les instruments financiers dérivés. Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de marchés de la Caisse régionale. Les Commissaires aux Comptes sont amenés à se prononcer sur les méthodes significatives d'évaluation et les changements de méthode associées.

La Caisse régionale assure une stricte séparation des fonctions entre le passage des ordres, le contrôle de ces opérations et leur comptabilisation. Les services comptables et le back office sont chargés d'enregistrer les justes valeurs communiquées par les contreparties dans les états financiers et de s'assurer au 1er niveau du respect des règles de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

#### Déclaration d'exigence de fonds propres au titre du risque de marché

En 2013, la Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation, elle n'est donc pas soumise à la déclaration réglementaire relative à la surveillance prudentielle des risques de marché.

### **5.2.1.2 Risques particuliers induits par la crise financière**

La Caisse régionale ne détient plus de CDO (*Collateralised Debt Obligations*), le dernier étant arrivé à échéance au 30 décembre 2012 et remboursé au pair.

## **5.2.2 Gestion du bilan**

### **5.2.2.1 La gestion du risque de taux d'intérêt global**

Le risque de taux est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché (*trading book*).

Il correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt. Une mesure et une analyse de l'exposition au risque de taux d'intérêt global sont effectuées chaque mois et présentées en Comité Financier. Semestriellement, une présentation de l'exposition de la Caisse régionale au risque de taux est faite en Conseil d'Administration.

Pour se protéger d'une exposition défavorable à la variation des taux, la Caisse régionale utilise des instruments de couverture. Cette couverture est composée de 5 684 M€ de swaps et de 1 105 M€ de CAP en notionnel au 30 juin 2013.

Le suivi du risque de taux se fait chaque mois par la méthode des gaps à taux fixe et synthétique. Les limites retenues par la Caisse régionale Nord de France ont été validées par le Conseil d'Administration sur la base des préconisations de Crédit Agricole S.A. :

Limite en VAN : l'impact en VAN sur l'ensemble des maturités d'un choc de +/- 200 bps ne doit pas dépasser 10% des Fonds Propres prudentiels. Au 30 juin 2013, l'impact en VAN défavorable pour un choc de - 200 bps s'établit à -53 M€, soit 17% de la limite fixée à 313 M€.

Limite en GAP : Limite de concentration en gap sur 10 ans < 5% du PNB d'activité budgété années 1 et 2 ; < 4% du PNB d'activité budgété années 3 à 10. Au 30 juin 2013 :

en MEUR	A1 glissante	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022				
Gap synthétique en EUR (libellé en EUR)	-	390	182	923	677	388	524	-	74	-	535	-	219	118
Limite Gap synthétique en EUR (libellé en EUR)		1 320	1 320	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056
Dépassement		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Sur 2013, l'exposition de la Caisse régionale est légèrement favorable à un contexte de taux court terme bas. A compter de 2014 et jusqu'en 2018, la banque présente une exposition inverse c'est-à-dire très favorable à la hausse des taux d'intérêt. Le RTIG de la Caisse régionale est à nouveau exposé à la hausse des taux sur les années 2020 et 2021.

### 5.2.2.2 La gestion du risque structurel de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise. La Caisse régionale n'a pas de position de change de cette nature.

### 5.2.2.3 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

En tant qu'établissement de crédit, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

l'arrêté ministériel publié le 5 mai 2009 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité, abrogeant le règlement CRBF n°88-01 ;

l'instruction de la Commission bancaire n°2009-05 du 29 juin 2009 abrogeant les instructions de la Commission bancaire n°88-03, n° 88-10 et n°89-03.

Le coefficient de liquidité standard est calculé mensuellement sur base sociale. Au 30 juin 2013, ce coefficient est de 195%.

La gestion du risque de liquidité s'appuie également sur une méthode avancée de mesure, de gestion et d'encadrement du risque de liquidité, formalisée par une convention de liquidité avec Crédit Agricole S.A. qui établit l'ensemble des principes et règles du dispositif applicable à la Caisse régionale.

Cette méthode vise à assurer le suivi et l'encadrement des principaux risques de liquidité :

le risque d'illiquidité

le risque de concentration des échéances

le risque de transformation en liquidité ou risque de prix de la liquidité

Ce dispositif distingue la gestion du risque de liquidité à court-terme (jusqu'à 1 an) et celui de la liquidité à moyen long-terme (supérieur à 1 an).

Le risque d'illiquidité est encadré par une limite de refinancement à court terme (LCT < 12 mois). L'approche consiste à mesurer les *cash flows* susceptibles d'entrer et de sortir à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif. Les entrées de liquidité sont calibrées dans un contexte *stressé*, les sorties de liquidité sont appréciées dans un scénario de continuité d'activité commerciale. Les limites d'endettement, déterminées en volume et en durée, sont révisées deux fois par an et contrôlées mensuellement. Elles sont présentées pour approbation au Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

Le pilotage du risque de liquidité à moyen long terme s'appuie sur la mesure et l'encadrement du risque de concentration des échéances et du risque de prix de la liquidité. Les besoins de liquidité à moyen long terme se mesurent par le calcul de gaps de liquidité, sur la base de l'écoulement (selon échéanciers ou conventions) des postes de bilan et hors bilan.

Deux limites d'encadrement sont définies :

une limite du risque de concentration des échéances, qui détermine un volume maximal des tombées de dette MLT, semestre par semestre, fixée à 2.5% des encours de crédits de la Caisse régionale au démarrage de la Convention de liquidité et revue semestriellement sur la base de la consommation constatée de la liquidité au niveau du Groupe,

une limite du risque de prix de la liquidité fixée à 7.5% du PNB annuel de la Caisse régionale.

De plus, des limites complémentaires sont en place pour encadrer la gestion du risque de liquidité et de refinancement. Au 30 juin 2013, les limites sont les suivantes :

Limites de refinancement par avance globale : l'encours des avances globales doit être inférieur à 50% des réalisations de crédits MLT éligibles auprès de Crédit Agricole S.A.

Limites de refinancement de marché :

Emission de Titres de Créances Négociables	Plafond en M€
CDN	3 500
BMTN	2 500 Dont 800 M€ de BMTN subordonnés

Dans le cadre de sa Limite de refinancement Court Terme, la Caisse Régionale a diversifié ses ressources par des émissions de CDN et des emprunts en blanc auprès de Crédit Agricole S.A. Avec une stratégie d'optimisation du coût de son refinancement moyen et long terme, la Caisse régionale a profité d'avances dites spécifiques (CRH, Covered bonds...) et remboursé par anticipation des avances globales auprès de Crédit Agricole S.A.

#### **5.2.2.4 Politique de couverture**

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi

- de couverture de juste valeur (*Fair Value Hedge*),
- de couverture de résultats futurs (*Cash Flow Hedge*),
- de couverture d'un investissement net en devise (*Net Investment Hedge*)

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

##### Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables. Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

La Caisse régionale est exposée favorablement à la baisse des taux. Pour se protéger contre une hausse de taux, la Caisse régionale utilise des swaps de macro-couverture qui sont justifiés et documentés selon les normes IAS - IFRS.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a mis en place une méthodologie de justification de l'efficacité de la macro-couverture, conformément à ce qui est appliqué dans le groupe Crédit Agricole et telle que préconisée par la norme IAS 39. Cette méthodologie permet de documenter les relations de couverture sur la base d'échéanciers en encours moyens, de qualifier l'efficacité de la couverture de façon prospective et rétrospective.

##### Couverture de résultats futurs et d'investissement net en devise

Les couvertures de résultats futurs modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable. Elles comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Au 30 juin 2013, la Caisse régionale Nord de France n'a pas documenté de couverture de résultats futurs, ni de couverture d'investissement net en devise.

#### **5.2.3 Ratios réglementaires**

Le Comité de la Réglementation Bancaire a instauré des normes qui sous forme de ratios de gestion, s'imposent à l'ensemble des banques françaises.

Pour le Groupe Crédit Agricole Nord de France, les fonds propres prudentiels évalués suivant les normes Bâle II sur base consolidée s'élèvent à 3 252 M€ au 30 juin 2013 (sous réserve de validation par Crédit Agricole S.A.).

Les principaux ratios du Groupe sont les suivants :

#### Le Ratio Bâle II

Selon l'article 1 du règlement CRB n° 91-05, les établissements de crédit sont tenus de respecter un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Il vise à s'assurer que leurs fonds propres sont suffisants pour faire face notamment à des pertes importantes dues à la défaillance de leur clientèle. Le Ratio Bâle II de la Caisse régionale s'élève à 22,05% au 30 juin 2013 (sous réserve de validation par l'organe central).

#### Le Coefficient de liquidité

Selon les termes de l'arrêté ministériel du 5 mai 2009, les établissements de crédit sont tenus de pouvoir faire face en toutes circonstances à leurs engagements. Les établissements doivent à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100%. La Caisse régionale Nord de France a un coefficient de liquidité, calculé sur base sociale selon l'approche standard, de 195% au 30 juin 2013.

#### Le Return on Equity ROE

Il correspond au Résultat Net sur le montant des Capitaux Propres. Sur base consolidée, ce rapport est de 1,01% en juin 2013, soit 2,03% en annualisé.

#### Le Return on Asset ROA

Il représente le montant du Résultat Net sur le total du bilan. Sur base consolidée, ce rapport est de 0,11% en juin 2013, soit 0,21% en annualisé.

## 5.3 Risques opérationnels et de non-conformité

### 5.3.1 Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels supervisée par la Direction Générale via le volet risques opérationnels du Comité des Risques,
- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,

- réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rend compte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par Directeur Général de la Caisse régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé a minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de second niveau sont destinataires de ces informations. L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

#### Calcul des Fonds Propres en méthode AMA

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

d'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels,

de déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard,

de favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type *lost distribution approach* qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national. Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

intégration dans la politique de risques ;

pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;

pédagogie, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;

robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

L'utilisation de ce modèle AMA a été validée par l'ACP en Décembre 2007 et la méthodologie est régulièrement présentée et validée en Comité des Normes et Méthodologies du Groupe Crédit

Agricole et encore récemment en Décembre 2011, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

#### Plans de continuité d'activité

Conformément à la réglementation CRBF 2004-02, la Caisse régionale Nord de France a nommé dès 2004 un Responsable des Plans de Continuité d'Activité (RPCA).

Les travaux menés depuis lors ont eu pour objectif de couvrir les quatre zones de risque suivantes :

- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre sur le système informatique,
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre immobilier sur le Siège Social de la Caisse régionale,
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre chez un prestataire réalisant une prestation de service essentielle au sens du règlement CRBF 97-02,
- Le risque d'interruption consécutif à l'indisponibilité des acteurs (épidémie, grève etc.).

L'ensemble de ces travaux s'intègre dans le cadre de la politique de continuité d'activité du Groupe.

#### Assurances et couverture des risques :

Dans la perspective d'une protection de son patrimoine et de son résultat, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a souscrit de multiples polices d'assurances telles que des assurances couvrant le risque global de banque (détournements-escroqueries, cambriolages, moyens de paiement...), des assurances contre les préjudices financiers ou encore des assurances multirisques (bureaux, automobiles, machines).

A ces assurances, s'ajoutent des responsabilités civiles (exploitation, courtage, mandataires sociaux) garantissant la protection des partenaires du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

### **5.3.2 Risques de non-conformité**

Le risque de non-conformité constitue le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaires, de perte financière ou d'atteinte à la réputation lié au non-respect de dispositions législatives, réglementaires, professionnelles ou déontologiques propres aux activités bancaires et financières.

L'information concernant ce risque est traitée dans la partie ci-après relative au dispositif de contrôle interne

## 6 Dispositif de Contrôle Interne

La Caisse régionale Nord de France a exercé au cours du premier semestre 2013 un contrôle continu sur ses activités. L'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne sont conformes à l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRBF n°97-02.

Ainsi, la responsabilité du Contrôle Interne est partagée entre trois fonctions :

- le Responsable des Risques et du Contrôle Permanent,
- le Responsable du Contrôle de la Conformité,
- le Responsable du Contrôle Périodique.

En application de l'arrêté du 20 janvier 2010 modifiant le règlement CRBF n°97-02, le Directeur des Risques et du Contrôle Permanent de la Caisse régionale a été nommé Responsable de la « filière risques ». A ce titre, il assure la coordination et la consolidation de l'ensemble des risques sur le périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale. Il rend compte à l'organe exécutif et délibérant de l'exercice de ses missions et l'alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de Contrôle Interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant trimestriellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général.

Les Responsables du Contrôle Interne rendent compte semestriellement au Conseil d'administration et au Comité d'audit de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

La mesure et la surveillance des risques (marché, taux, contrepartie...) sont assurées par des instances telles que le Comité Financier, le Comité des Prêts, ou encore le Comité des Risques et régulièrement présentées au Conseil d'administration et au Comité d'audit.

Enfin, le rapport du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2012, rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Caisse régionale, a été établi et diffusé.

### 6.1 Contrôle Permanent et Périodique

Le dispositif mis en place, qui s'étend aux entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe par la Caisse régionale, repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories.

Les contrôles permanents de premier degré réalisés par l'encadrement des services ou des agences éventuellement complétés par des contrôles automatiques.

Les contrôles permanents de deuxième degré permettant aux services ayant délégué des activités, notamment en agence, de s'assurer du respect des procédures. Un contrôle permanent de second niveau est aussi exercé par des fonctions spécialisées : Contrôle des Risques Crédit, Contrôle Comptable et Financier, Contrôle de la Conformité,

Les contrôles périodiques par le Service Audit et Contrôle Périodique, garant de la qualité des contrôles opérés au sein de la Caisse régionale, qui constituent le troisième degré. Ce service est directement rattaché au Directeur Général et agit en toute indépendance dans le cadre d'un cycle pluriannuel.

Jusqu'à la prochaine migration informatique sur le Système Informatique Unique Groupe en novembre prochain, l'essentiel de la sécurité informatique est confié au responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) du SIR Comète. Il travaille de concert avec le RSSI des Caisses régionales adhérentes. Le contrôle annuel de la conformité du système d'information a été opéré par l'infogérant, conformément à ses obligations contractuelles. Au-delà, des audits d'appréciation du niveau de sécurité du système d'information ont été réalisés par des cabinets extérieurs spécialisés afin de mettre en évidence les éventuelles mesures correctrices à mettre en œuvre.

## **6.2 Contrôle de la Conformité**

Le Responsable du Contrôle de la Conformité, qui est également Responsable de la Conformité des Services d'Investissement (RCSI), veille en liaison avec le Responsable Juridique au respect des lois et règlements propres à l'activité bancaire, aux normes professionnelles et déontologiques et aux procédures internes, en concentrant particulièrement ses actions sur les réglementations relatives à l'Autorité des Marchés Financiers, à la lutte contre le blanchiment et à la commercialisation des produits.

Sur la base du plan de contrôle annuel de la conformité mis en place au sein de la Caisse régionale, des contrôles ont été réalisés afin d'évaluer le correct respect des procédures internes qui doivent permettre de prévenir les principaux risques de non conformité. De même, les nouvelles activités et nouveaux produits ont été validés et les dysfonctionnements de conformité traités.

Les principales actions entreprises en 2013 ont porté sur :

- la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions concernant la mise en conformité des personnes morales et des personnes physiques professionnelles, dont l'échéance est prévue fin 2015,
- le déploiement sur tout le réseau et la mise en œuvre opérationnelle d'un outil d'aide à la détection à la fraude identitaire : Resocom,
- la poursuite de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de mise en conformité du stock de conventions de comptes-titres et PEA,
- le déploiement d'un nouvel outil Groupe de suivi et de centralisation des cas de fraude : Bacarat Fraudex, avec reprise du stock de fraudes 2013,
- la poursuite du suivi du respect des dispositions législatives et réglementaires liées à la Directive « Marché Instruments Financiers » (MIF), notamment le renforcement des règles applicables en matière de conseil en investissement et d'adéquation du produit aux besoins des clients en matière d'instruments financiers,

Le Responsable de la Conformité rend compte à la Direction Générale de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle des risques de non conformité dans le cadre des Comités de Contrôle Interne.

Enfin, au cours du premier semestre 2013, le Questionnaire de Lutte contre le Blanchiment 2012 et les rapports AMF 2011 et 2012 (rapports du RCSI) ont également été rétablis et diffusés.

## 7 Perspectives 2013

Si la croissance française devrait rester faible au second semestre 2013, le Crédit Agricole Nord de France compte poursuivre sa dynamique de développement commercial, avec une production de crédits soutenue et de nouvelles actions commerciales en matière de collecte et d'équipement de la clientèle.

Toutefois, la préparation de l'entrée en vigueur de la réforme Bâle 3 (1<sup>er</sup> janvier 2015) et la mise en application de la nouvelle réforme bancaire en France pèseront sur le PNB d'activité du second semestre 2013.

La Caisse régionale a cédé avec succès au mois de juillet 2013 sa participation dans le RC Lens. Sans impact sur les comptes du premier semestre, cette opération aura un impact légèrement positif sur les comptes au second semestre 2013.

La Caisse régionale migrera en novembre prochain sur le système d'information unique des Caisses régionales de Crédit Agricole. Cette évolution lui permettra de proposer de nouveaux services à sa clientèle, notamment des comptes à composer, et contribuera à la réduction des coûts informatiques.

Parallèlement, la Caisse régionale va poursuivre son projet de réorganisation du réseau de proximité, qui vise à renforcer la qualité des services offerts et l'efficacité commerciale, en particulier sur la clientèle haut de gamme. Elle réexaminera également au second semestre la stratégie de son pôle Immobilier.

Enfin, la conjoncture économique restant peu porteuse, la Caisse régionale restera attentive à l'évolution de ses risques.

# Partie II COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2013

Comptes examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit  
Agricole Nord de France en date du 26 Juillet 2013

<b>CADRE GENERAL</b> .....	<b>32</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b> .....	<b>34</b>
COMPTE DE RESULTAT .....	34
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL .....	35
BILAN ACTIF .....	38
BILAN PASSIF .....	39
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	40
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	41
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES.....</b>	<b>43</b>
1.    PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES .....	43
2.    INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE .....	45
2.1. <i>Principales opérations de structure et événements significatifs de la période</i> .....	45
2.2. <i>Écarts d'acquisition</i> .....	45
2.3. <i>Parties liées</i> .....	46
3.    NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....	46
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i> .....	46
3.2. <i>Commissions nettes</i> .....	47
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	48
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	50
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i> .....	50
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i> .....	50
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i> .....	51
3.8. <i>Coût du risque</i> .....	51
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i> .....	52
3.10. <i>Impôts</i> .....	52
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i> .....	54
4.    INFORMATIONS SECTORIELLES .....	57
5.    NOTES RELATIVES AU BILAN .....	58
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	58
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	60
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i> .....	61
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i> .....	63
5.5. <i>Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance</i> .....	64
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i> .....	70
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i> .....	70
5.8. <i>Immeubles de placement</i> .....	71
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i> .....	72
5.10. <i>Provisions</i> .....	73
5.11. <i>Capitaux propres</i> .....	75
6.    ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE .....	76
7.    JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....	77
7.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i> .....	77
7.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i> .....	78
8.    ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE .....	82
9.    PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2013 .....	83

## **CADRE GENERAL**

### ***Présentation juridique de l'entité***

La société tête de groupe est la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est à Lille – 10 avenue Foch, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 440 676 559.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est une composante du groupe Crédit Agricole.

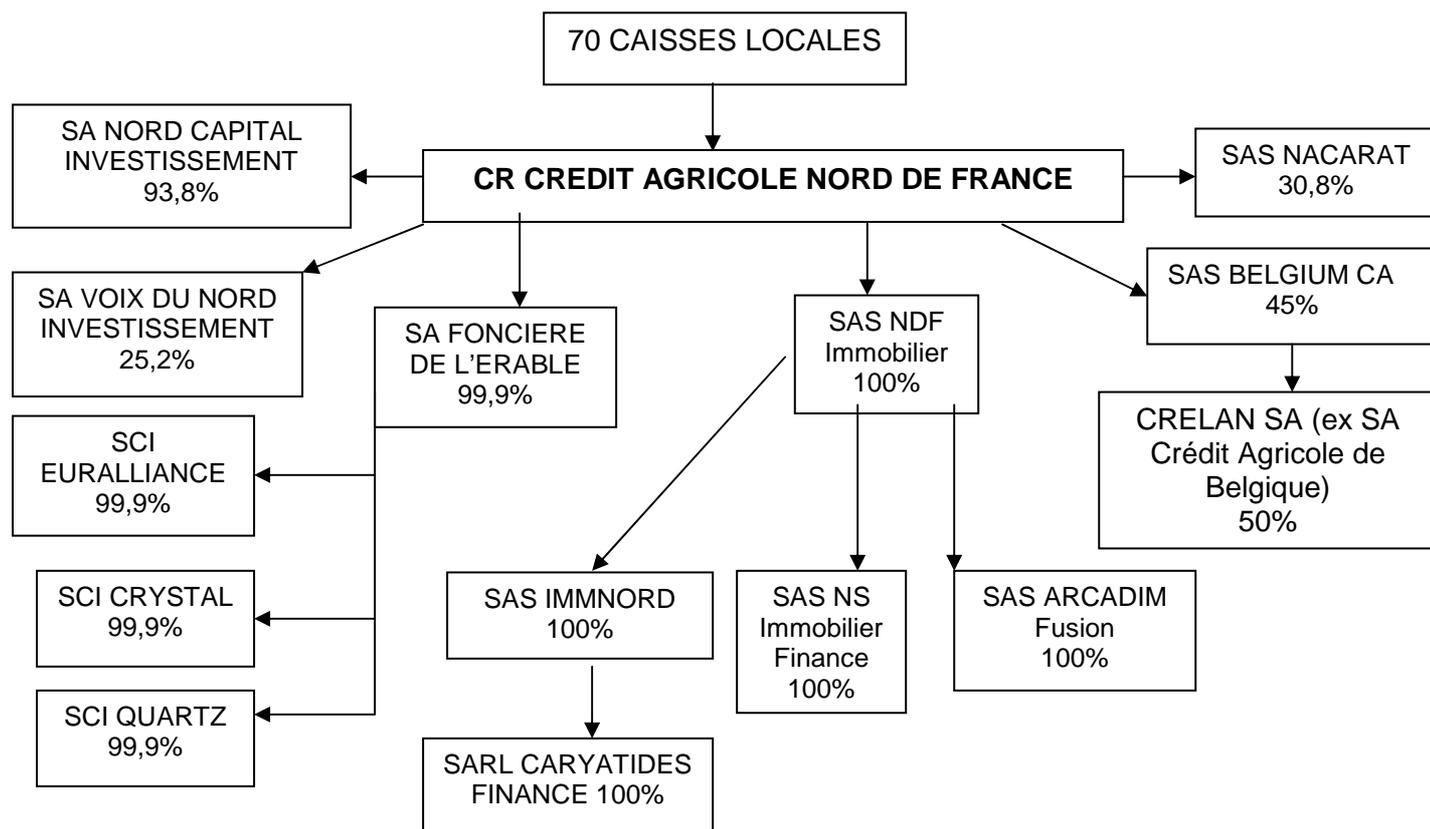
La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France émet des certificats coopératifs d'investissement qui sont cotés sur l'Euronext Paris.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Il est soumis à la réglementation bancaire et est régi par le Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, 70 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les états financiers consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, incluent les comptes de la Caisse régionale, les comptes des 70 Caisses locales et ceux de ses principales filiales (Crelan SA (ex SA Crédit Agricole de Belgique), SAS Belgium CA, SA Nord Capital Investissement, SCI Euralliance, SCI Crystal, SCI Quartz, SAS Immnord, SAS Nord de France Immobilier, SARL Caryatides Finance, SAS Arcadim Fusion, SA Foncière de l'Erable, SAS Nacarat, SA Voix du Nord Investissement et SAS NS Immobilier Finance).

Ces sociétés sont consolidées dans les comptes de la Caisse régionale selon la méthode globale pour les entités sous contrôle exclusif, selon la méthode d'intégration proportionnelle pour les entités sous contrôle conjoint et selon la méthode de la mise en équivalence pour les entités sous influence notable.

Groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France



NB. Le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France dans Crelan SA est de 30% et de 95,47% dans la SA Nord Capital Investissement.

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## COMPTE DE RESULTAT

<i>Notes</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>30/06/2012</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Intérêts et produits assimilés	3.1 493 077	1 108 586	568 145
Intérêts et charges assimilées	3.1 - 281 720	- 681 884	- 349 585
Commissions (produits)	3.2 154 905	324 809	157 824
Commissions (charges)	3.2 - 21 371	- 54 184	- 29 243
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3 250	- 60 879	- 39 270
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4 7 631	- 13 108	- 34 342
Produits des autres activités	3.5 22 208	57 067	29 538
Charges des autres activités	3.5 - 6 657	- 14 588	- 5 845
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>368 323</b>	<b>665 819</b>	<b>297 222</b>
Charges générales d'exploitation	3.6 - 208 885	- 447 704	- 219 490
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7 - 10 264	- 22 283	- 11 193
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>149 174</b>	<b>195 832</b>	<b>66 539</b>
Coût du risque	3.8 - 57 963	- 91 745	- 43 574
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>91 211</b>	<b>104 087</b>	<b>22 965</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	78	4 461	2 507
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9 533	554	931
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2 - 21 498	- 6 652	- 6 102
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>70 324</b>	<b>102 450</b>	<b>20 301</b>
Impôts sur les bénéfices	3.10 - 31 886	- 53 475	- 16 725
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RESULTAT NET</b>	<b>38 438</b>	<b>48 975</b>	<b>3 576</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	5 102	10 524	2 522
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>33 336</b>	<b>38 451</b>	<b>1 054</b>

## RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>Notes</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>			
<b>Résultat net</b>	<b>38 438</b>	<b>48 975</b>	<b>3 576</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 94	- 3 075	- 4 864
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>- 94</b>	<b>- 3 075</b>	<b>- 4 864</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>			
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence</b>	<b>32</b>	<b>1 116</b>	<b>1 675</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence</b>			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>- 62</b>	<b>- 1 959</b>	<b>- 3 189</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	- 26 596	77 615	52 538
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		- 119	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés		6 122	6 122
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>- 26 596</b>	<b>83 618</b>	<b>58 660</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence</b>			
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence</b>	<b>7 876</b>	<b>- 26 939</b>	<b>- 13 811</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence</b>			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>- 18 720</b>	<b>56 679</b>	<b>44 849</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>3.11</b>	<b>54 720</b>	<b>41 660</b>
<b>Résultat net et autres éléments du résultat global</b>	<b>19 656</b>	<b>103 695</b>	<b>45 236</b>
Dont participations ne donnant pas le contrôle	4 947	10 215	2 278
Dont part du Groupe	14 709	93 480	42 958

L'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole détient la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50 % des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres non cotés SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui détermine le prix de référence qui devrait s'appliquer en cas de transferts des titres SAS Rue La Boétie entre Caisses régionales ou lors des augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Au plan comptable, les titres SAS Rue La Boétie sont classés en titres disponibles à la vente (AFS) et doivent être valorisés à leur juste valeur dans les comptes des Caisses régionales. Dans la mesure où ces titres ne sont pas cotés sur un marché actif, cette juste valeur doit être établie sur la base de techniques de valorisation. Si aucune juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, la norme prévoit que les titres soient maintenus à leur prix de revient. Jusqu'à présent et pour refléter les spécificités des titres SAS Rue La Boétie, la valeur retenue pour l'établissement des comptes consolidés des Caisses régionales a été alignée sur la convention de liquidité qui détermine le prix de référence qui doit s'appliquer en cas de transferts des titres SAS Rue La Boétie entre Caisses régionales. Ce prix de référence est déterminé par une formule qui intègre trois composantes : le cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A., le coût de revient de l'action Crédit Agricole S.A. dans les comptes de la SAS Rue La Boétie et l'actif net consolidé par action de Crédit Agricole S.A.

Toutefois, dans un contexte de marché dégradé, la baisse du cours de l'action Crédit Agricole S.A. s'est traduit par un écart croissant constaté durablement entre le cours de l'action Crédit Agricole S.A. et le prix de l'action SAS Rue La Boétie fixé par la convention de liquidité. En l'absence de transaction sur le titre entre les Caisses régionales, ce prix fixé par la convention n'a plus semblé pouvoir être considéré comme une référence de prix représentative de leur juste valeur au sens de la norme IAS 39.

En outre, la mise en œuvre d'une valorisation qui permettrait de refléter l'ensemble des droits et obligations attachés à la détention des titres SAS Rue La Boétie soulève de nombreuses incertitudes, en particulier en ce qui concerne la valorisation d'éléments intangibles et incessibles comme :

- la stabilité capitalistique du Groupe qui permet d'assurer le contrôle collectif et permanent des Caisses régionales sur Crédit Agricole S.A.,
- la couverture des risques de liquidité et de solvabilité des Caisses régionales,
- les relations économiques et financières internes au Groupe Crédit Agricole,
- la mise en commun de moyens et,
- la valorisation, le développement et l'utilisation de la marque Crédit Agricole.

En conséquence, et comme le prévoit la norme IAS 39 dès lors que le recours à un modèle de valorisation ne permet pas d'établir une valorisation fiable, les titres SAS Rue La Boétie sont valorisés à leur coût depuis le 31 décembre 2012. En cas de cession ou de dépréciation, les gains et pertes latents précédemment constatés en gains et pertes directement en capitaux propres sont transférés en résultat. En cas d'indication objective de perte de valeur les titres sont dépréciés dès lors que la valeur comptable du titre est supérieure à une valeur de référence déterminée sur une approche multicritères basée sur la valeur de marché des différentes activités de Crédit Agricole S.A.. Ainsi, les travaux de valorisation s'appuient sur une approche fondée sur des paramètres de marché visant à établir une valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux qui serait retenu par le marché pour un actif similaire conformément au paragraphe 66 d'IAS 39. Cette approche combine une valorisation des flux futurs attendus des différentes activités du Groupe actualisés à un taux de marché, une valorisation de l'actif net du Groupe, une valorisation des activités du Groupe par référence à des prix de transactions observés récemment sur des activités similaires, une valorisation fondée sur le cours de bourse de Crédit Agricole S.A. complété d'une prime de contrôle et, le cas échéant une valorisation par référence aux transactions internes.

Ainsi, depuis le 31 décembre 2012, les titres SAS Rue La Boétie ont été évalués à leur coût. Ce dernier correspondait à la juste valeur des titres au 30 septembre 2012, soit 14 euros.

La valeur fondée sur des paramètres de marché et déterminée pour le test de dépréciation selon la méthodologie décrite ci-avant ressortait à 13,64 euros au 31 décembre 2012.

En conséquence, les impacts en 2012 pour la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ont été les suivants :

- constatation d'une dépréciation de 18 129 milliers d'euros déterminée à partir de la différence entre la valeur des titres au 30 septembre 2012 soit 14 euros par action et la valeur déterminée pour le test de dépréciation soit 13,64 euros par action.

- reclassement en résultat des gains latents constatés en capitaux propres pour 12 497 milliers d'euros, montant correspondant à la différence entre la valeur des titres au 30 septembre 2012 et la valeur des titres servant de base au calcul de la dépréciation au 31 décembre 2012 soit 13,64 euros par titre.

Soit un impact global sur le résultat consolidé au 31 décembre 2012 de 5 632 milliers d'euros.

Au 30 juin 2013, en l'absence d'indice de perte de valeur, les titres SAS Rue La Boétie n'ont pas fait l'objet de test de dépréciation, et aucune dépréciation complémentaire n'a dû être constatée.

## BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Caisse, banques centrales		777 652	417 764
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.6	241 536	273 001
Instruments dérivés de couverture		14 633	16 103
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	2 332 709	2 372 081
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	3 084 529	3 606 267
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4 - 5.5	23 339 619	23 830 723
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		297 680	417 011
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.4 - 5.5	458 836	449 885
Actifs d'impôts courants et différés		36 788	125
Comptes de régularisation et actifs divers		560 540	617 182
Actifs non courants destinés à être cédés		11 105	11 105
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence		90 765	92 104
Immeubles de placement	5.8	111 231	115 966
Immobilisations corporelles	5.9	156 027	158 116
Immobilisations incorporelles	5.9	10 440	10 432
Ecarts d'acquisition	2.2	41 807	68 977
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>31 565 897</b>	<b>32 456 842</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2013	31/12/2012
Banques centrales			26
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	243 410	340 117
Instruments dérivés de couverture		423 843	542 763
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	12 896 315	12 355 208
Dettes envers la clientèle	5.6	10 412 437	11 142 019
Dettes représentées par un titre	5.7	3 125 022	3 459 116
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		17 349	22 316
Passifs d'impôts courants et différés		56 637	41 506
Comptes de régularisation et passifs divers		370 221	420 910
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance		392	
Provisions (1)	5.10	82 515	81 208
Dettes subordonnées	5.7	649 822	734 012
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>28 277 963</b>	<b>29 139 201</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 287 934</b>	<b>3 317 641</b>
Capitaux propres - part du Groupe		3 079 679	3 074 964
Capital et réserves liées		697 521	676 064
Réserves consolidées (1)		2 285 790	2 278 789
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		63 232	81 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés		- 200	- 200
Résultat de l'exercice		33 336	38 451
Participations ne donnant pas le contrôle		208 255	242 677
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>31 565 897</b>	<b>32 456 842</b>

(1) Une variation d'un montant de 201 milliers d'euros est due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle				Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées			Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		
<i>(en milliers d'euros)</i>													
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2012</b>	<b>270 953</b>	<b>424 721</b>	<b>- 93 848</b>	<b>2 288 205</b>	<b>234</b>	<b>26 397</b>	<b>37 942</b>	<b>2 954 604</b>	<b>207 933</b>		<b>1 208</b>	<b>209 141</b>	<b>3 163 745</b>
Augmentation de capital	49 035							49 035					49 035
Variation des titres auto détenus			-393					-393					-393
Dividendes versés au 1er semestre 2012							- 37 942	-37 942	- 7 093			- 7 093	- 45 035
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>49 035</b>		<b>-393</b>				<b>- 37 942</b>	<b>10 700</b>	<b>- 7 093</b>			<b>- 7 093</b>	<b>3 607</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>								<b>41 904</b>			<b>- 244</b>	<b>-244</b>	<b>41 660</b>
Variation de périmètre				-3 311				- 3 311	13 201			13 201	9 890
Résultat du 1er semestre 2012							1 054	1 054	2 522			2 522	3 576
Autres variations				-4 898				- 4 898	6			6	- 4 892
<b>Capitaux propres au 30 juin 2012</b>	<b>319 988</b>	<b>424 721</b>	<b>- 94 241</b>	<b>2 279 996</b>	<b>-2 955</b>	<b>71 490</b>	<b>1 054</b>	<b>3 000 053</b>	<b>216 569</b>		<b>964</b>	<b>217 533</b>	<b>3 217 586</b>
Augmentation de capital	25 273							25 273					25 273
Variation des titres auto détenus			323					323					323
Dividendes versés au 2ème semestre 2012													
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>25 273</b>		<b>323</b>					<b>25 596</b>					<b>25 596</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>								<b>13 125</b>			<b>- 65</b>	<b>- 65</b>	<b>13 060</b>
Variation de périmètre				-8				-8	17 210			17 210	17 202
Résultat du 2nd semestre 2012							37 397	37 397	8 002			8 002	45 399
Autres variations				- 1 199				- 1 199	- 3			- 3	- 1 202
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>345 261</b>	<b>424 721</b>	<b>- 93 918</b>	<b>2 278 789</b>	<b>- 1 725</b>	<b>83 385</b>	<b>38 451</b>	<b>3 074 964</b>	<b>241 778</b>		<b>899</b>	<b>242 677</b>	<b>3 317 641</b>
Affectation du résultat 2012				16 620			-16 620						
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2013</b>	<b>345 261</b>	<b>424 721</b>	<b>- 93 918</b>	<b>2 295 409</b>	<b>- 1 725</b>	<b>83 385</b>	<b>21 831</b>	<b>3 074 964</b>	<b>241 778</b>		<b>899</b>	<b>242 677</b>	<b>3 317 641</b>
Augmentation de capital	21 574							21 574					21 574
Variation des titres auto détenus			- 117					- 117					- 117
Dividendes versés au 1er semestre 2013							- 21 831	-21 831	- 9 902			- 9 902	- 31 733
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>21 574</b>		<b>- 117</b>				<b>- 21 831</b>	<b>-374</b>	<b>- 9 902</b>			<b>- 9 902</b>	<b>- 10 276</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>								<b>- 18 628</b>			<b>- 154</b>	<b>- 154</b>	<b>- 18 782</b>
Variation de périmètre				-9 528				- 9 528	- 29 466			- 29 466	- 38 994
Résultat du 1er semestre 2013							33 336	33 336	5 102			5 102	38 438
Autres variations (2)				-91				- 91	- 2			- 2	- 93
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2013</b>	<b>366 835</b>	<b>424 721</b>	<b>- 94 035</b>	<b>2 285 790</b>	<b>- 1 787</b>	<b>64 819</b>	<b>33 336</b>	<b>3 079 679</b>	<b>207 510</b>		<b>745</b>	<b>208 255</b>	<b>3 287 934</b>

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) Une variation des réserves consolidées d'un montant de -201 milliers d'euros est due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>1er semestre 2013</b>	<b>1er semestre 2012</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>70 324</b>	<b>20 301</b>	<b>102 451</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	10 265	11 192	22 282
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	21 498	6 102	6 652
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	68 151	55 107	147 364
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 79	- 2 507	- 4 461
Résultat net des activités d'investissement	- 4 030	1 396	- 1 352
Résultat net des activités de financement	16 294	17 550	35 282
Autres mouvements	- 16 776	7 098	- 36 739
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>95 323</b>	<b>95 938</b>	<b>169 028</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	597 322	- 943 090	- 1 936 559
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 250 306	489 645	1 287 418
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 373 536	278 702	866 236
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	142 215	59 698	- 118 414
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)	1 419	931	931
Impôts versés	- 47 154	- 25 067	- 65 703
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>69 960</b>	<b>- 139 181</b>	<b>33 909</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>235 607</b>	<b>- 22 942</b>	<b>305 388</b>
<b>Flux liés aux participations (2)</b>	<b>- 48 599</b>	<b>- 33 541</b>	<b>- 41 354</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>- 11 178</b>	<b>- 2 647</b>	<b>- 10 517</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>- 59 777</b>	<b>- 36 188</b>	<b>- 51 871</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)</b>	<b>- 45 112</b>	<b>39 569</b>	<b>86 606</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)</b>	<b>- 81 730</b>	<b>- 14 913</b>	<b>- 38 082</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>- 126 842</b>	<b>24 656</b>	<b>48 524</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>			
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>48 988</b>	<b>- 34 474</b>	<b>302 041</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>902 906</b>	<b>600 865</b>	<b>600 865</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	417 724	254 267	254 267
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	485 182	346 598	346 598
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>951 895</b>	<b>566 391</b>	<b>902 906</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	777 639	165 369	417 724
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	174 256	401 022	485 182
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>48 988</b>	<b>- 34 474</b>	<b>302 041</b>

\* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

\*\* composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Pour le premier semestre 2013, ce montant correspond au versement des dividendes de la SAS NACARAT.

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Ces opérations sont décrites dans la note 2.3. Au cours du premier semestre 2013, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du groupe est dû notamment :

- à la quote-part du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France dans la réduction de capital social de Crelan SA (ex SA Crédit Agricole de Belgique) à hauteur de 125 millions d'euros.

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend notamment :

- le paiement :
  - des intérêts aux parts sociales aux sociétaires, à hauteur de 3,79 millions d'euros,
  - des dividendes CCI aux détenteurs de CCI pour un montant de 10,27 millions d'euros,
  - des dividendes CCA à Crédit Agricole SA pour un montant de 8,58 millions d'euros.
- la souscription de parts sociales pour 21,57 millions d'euros dans les Caisses Locales.
- une diminution de 35 millions d'euros liée à la variation du taux d'intérêt dans Crelan SA.

(4) Concerne essentiellement le règlement des charges d'intérêts liées aux dettes subordonnées. En 2013, cette ligne intègre également le remboursement anticipé d'une dette subordonnée pour 60 millions d'euros.

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

## 1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au 30 juin 2013 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2012 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2013 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013	Oui
Norme IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur	11 décembre 2012 (UE n°1255/12)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IAS 12 sur les impôts différés actifs/passifs en complément des dispositions de SIC 21	11 décembre 2012 (UE n°1255/12)	1er janvier 2013	Non
Interprétation d'IFRIC 20 sur les frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	11 décembre 2012 (UE n°1255/12)	1er janvier 2013	Non
Amendement d'IFRS 1 sur l'hyperinflation grave	11 décembre 2012 (UE n°1255/12)	1er janvier 2013	Non
Amendements d'IFRS 7 sur les informations à fournir au titre des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n°1256/12)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IFRS 1 (prêts publics) Application prospective de la décote sur les prêts publics reçus à un taux inférieur au marché.	03 mars 2013 (UE n°183/2013)	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Non
Amendements portant sur les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2009-2011 modifiant les normes suivantes : IFRS 1, IAS 1, IAS 16, IAS 32, IAS 34	27 mars 2013 (UE n°301/2013)	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Oui

La norme IFRS 13 donne un cadre général à l'évaluation de la juste valeur, en s'appuyant sur une définition unique basée sur un prix de sortie et prévoit de nouvelles informations à communiquer en annexe sur les évaluations à la juste valeur.

La principale portée de cette norme est la prise en compte du risque de non-exécution sur les dérivés passifs (DVA ou risque de crédit propre), selon une approche symétrique à l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA).

L'impact de la première application d'IFRS 13 au sein du groupe Crédit Agricole Nord de France s'élève à - 1 117 milliers d'euros en Produit net bancaire (CVA = - 1 253 milliers d'euros/DVA = 136 milliers d'euros).

En effet :

- l'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, la distinction des éléments recyclables/non recyclables. La mise en œuvre de cet amendement se résume à un impact de présentation.
- l'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode étant déjà appliquée par le Groupe (optionnelle dans la version actuelle d'IAS 19), les effets de cet amendement sont très limités et non significatifs (enregistrement en capitaux propres dans les comptes au 30 juin 2013).
- l'amendement d'IFRS 7 qui vise à réconcilier les règles de compensation US Gaap et IFRS prévoit que soient mentionnés les effets des accords de compensation sur les actifs et les passifs financiers.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Norme IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Norme IAS 27 modifiée sur les états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Norme IAS 28 modifiée sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Amendement d'IAS 32 sur la présentation des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/12)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariat et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04 avril 2013 (UE n° 313/2013)	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Oui

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette (sous réserve des résultats d'enquête périmètre).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2013.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012 du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

## 2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2013 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 9.

### 2.1. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

Conformément aux normes du groupe, un complément de dépréciation durable d'un montant de 1,34 millions d'euros a été porté sur le titre Sacam International.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a pas perçu de dividendes de SAS Rue la Boétie sur le premier semestre 2013.

Le montant de l'avance en compte courant de la société Financière Sang et Or s'élève à 8,23 millions d'euros, après capitalisation des intérêts et accord d'une nouvelle avance d'un montant de 3,15 millions d'euros.

### 2.2. Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
<u>Valeur brute</u>							
Crelan SA (ex SA Crédit Agricole de Belgique) (1)	47 771		- 5 884			212	42 099
SAS NDFI	8 930						8 930
SAS ARCADIM FUSION	21 759						21 759
SAS NS Immobilier Finance	1 910						1 910
<u>Cumul des pertes de valeur</u>							
Crelan SA (ex SA Crédit Agricole de Belgique)	- 292						- 292
SAS NDFI	- 8 930						- 8 930
SAS ARCADIM FUSION (2)	- 2 171			- 19 588			- 21 759
SAS NS Immobilier Finance (2)				- 1 910			- 1 910
<b>Total</b>	<b>68 977</b>		<b>- 5 884</b>	<b>- 21 498</b>		<b>212</b>	<b>41 807</b>

(1) diminution liée à la variation du pourcentage d'intérêt de 35.30% à 30%

(2) la persistance de conditions moroses sur le marché de la transaction immobilière a conduit la Caisse Régionale à déprécier en totalité l'écart d'acquisition résiduel sur ce métier ( 21.5 M€)

## 2.3. Parties liées

La SAS Belgium CA a procédé au remboursement de 55,24 millions d'euros au profit de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, au titre de la réduction de son capital.

Crelan SA a procédé à une réduction de capital social par remboursement d'actions C à hauteur de 125 millions d'euros, portant le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale Nord de France à 30%.

Les intérêts du 4ème trimestre 2012 et du 1er trimestre 2013 de l'avance en compte courant consentie à la SAS Nord de France Immobilier, ont été capitalisés pour 0,35 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 24,65 millions d'euros.

Les intérêts 2012 de l'avance en compte courant consentie à la SA Foncière de l'Erable, ont été capitalisés pour 0,85 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 47,22 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a encaissé les dividendes suivants :

- 1,42 millions d'euros de la SAS Nacarat,
- 2 millions d'euros de la SA Nord Capital Investissement,
- 3 millions d'euros de la SA Foncière de l'Erable,
- un acompte de 4,95 millions d'euros de la SAS Belgium CA.

La SA Foncière de l'Erable a encaissé un dividende de 1,54 millions d'euros de la SCI Euralliance.

## 3. Notes relatives au compte de résultat

### 3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Sur opérations avec les établissements de crédit	9 679	22 306	11 767
Sur opérations internes au Crédit Agricole	41 650	65 254	26 302
Sur opérations avec la clientèle	410 770	908 293	464 452
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	13 027	36 860	20 859
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 958	15 246	7 640
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	11 974	59 490	37 081
Sur opérations de location-financement	19	1 137	44
Autres intérêts et produits assimilés			
<b>Produits d'intérêts (1) (2)</b>	<b>493 077</b>	<b>1 108 586</b>	<b>568 145</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 9 870	- 19 043	- 9 277
Sur opérations internes au Crédit Agricole	- 100 732	- 246 322	- 136 846
Sur opérations avec la clientèle	- 65 617	- 129 532	- 62 937
Sur dettes représentées par un titre	- 34 480	- 87 978	- 43 483
Sur dettes subordonnées	- 14 312	- 35 204	- 17 502
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 56 564	- 161 967	- 79 167
Sur opérations de location-financement	- 198	- 1 843	- 327
Autres intérêts et charges assimilées	53	5	- 46
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>- 281 720</b>	<b>- 681 884</b>	<b>- 349 585</b>

(1) dont 5 843 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2013 contre 9 788 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 4 818 milliers d'euros au 30 juin 2012

(2) dont 6 155 milliers d'euros au 30 juin 2013 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 7 551 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 5 783 milliers d'euros au 30 juin 2012

### 3.2. Commissions nettes

	30/06/2013			31/12/2012			30/06/2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 143	- 30	1 113	940	- 100	840	313	- 55	258
Sur opérations internes au Crédit Agricole	19 641	- 12 128	7 513	44 196	- 35 095	9 101	24 736	- 19 597	5 139
Sur opérations avec la clientèle	59 259	- 761	58 498	112 352	- 1 330	111 022	57 440	- 609	56 831
Sur opérations sur titres		- 94	- 94		- 179	- 179		- 179	- 179
Sur opérations de change	143		143	397	- 1	396	228		228
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	376		376	656	- 27	629	531		531
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	69 629	- 8 303	61 326	155 761	- 17 371	138 390	69 466	- 8 768	60 698
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	4 714	- 55	4 659	10 507	- 81	10 426	5 110	- 35	5 075
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>154 905</b>	<b>- 21 371</b>	<b>133 534</b>	<b>324 809</b>	<b>- 54 184</b>	<b>270 625</b>	<b>157 824</b>	<b>- 29 243</b>	<b>128 581</b>

### 3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	- 1 622	- 37 859	- 15 452
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	649	- 26 204	- 26 118
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 179	2 801	1 487
Résultat de la comptabilité de couverture	44	383	813
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>250</b>	<b>- 60 879</b>	<b>- 39 270</b>

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>96 707</b>	<b>- 96 706</b>	<b>1</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	43 541	- 53 165	- 9 624
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	53 166	- 43 541	9 625
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>442 616</b>	<b>- 442 616</b>	
Variations de juste valeur des éléments couverts	175 345	- 267 271	- 91 926
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	267 271	- 175 345	91 926
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>126</b>	<b>- 83</b>	<b>43</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	126	- 83	43
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>539 449</b>	<b>- 539 405</b>	<b>44</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>95 437</b>	<b>- 95 414</b>	<b>23</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	53 032	- 42 588	10 444
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	42 405	- 52 826	- 10 421
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>421 605</b>	<b>- 421 627</b>	<b>- 22</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	263 359	- 158 980	104 379
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	158 246	- 262 647	- 104 401
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>382</b>		<b>382</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	382		382
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>517 424</b>	<b>- 517 041</b>	<b>383</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>91 260</b>	<b>- 91 247</b>	<b>13</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	48 839	- 42 604	6 235
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	42 421	- 48 643	- 6 222
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>376 280</b>	<b>- 375 480</b>	<b>800</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	219 242	- 157 012	62 230
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	157 038	- 218 468	- 61 430
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>467 540</b>	<b>- 466 727</b>	<b>813</b>

### 3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus	1 658	3 880	3 172
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	9 216	47 459	347
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres) (1)	- 3 277	- 64 447	- 26 858
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	34		- 11 003
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>7 631</b>	<b>- 13 108</b>	<b>- 34 342</b>

\* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

(1) dont 1 340 milliers d'euros de dépréciation sur le titre SACAM International en 2013

### 3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance	- 392		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	- 2 770	- 6 342	- 1 859
Autres produits (charges) nets	18 713	48 821	25 552
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>15 551</b>	<b>42 479</b>	<b>23 693</b>

### 3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charges de personnel	110 339	226 264	108 402
Impôts et taxes	11 505	25 482	10 555
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	87 041	195 958	100 533
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>208 885</b>	<b>447 704</b>	<b>219 490</b>

#### Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Salaires et traitements	67 480	134 491	65 593
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	6 004	9 376	4 757
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	2 640	4 480	1 263
Autres charges sociales	23 223	50 844	25 523
Intéressement et participation	3 073	10 038	4 599
Impôts et taxes sur rémunération	7 919	17 035	6 667
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>110 339</b>	<b>226 264</b>	<b>108 402</b>

### 3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>- 10 681</b>	<b>- 22 509</b>	<b>- 11 305</b>
- immobilisations corporelles	- 9 655	- 21 321	- 10 407
- immobilisations incorporelles	- 1 026	- 1 188	- 898
<b>Dotations aux dépréciations</b>	<b>417</b>	<b>226</b>	<b>112</b>
- immobilisations corporelles	365	226	182
- immobilisations incorporelles	52		- 70
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>- 10 264</b>	<b>- 22 283</b>	<b>- 11 193</b>

### 3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>- 119 421</b>	<b>- 176 175</b>	<b>- 97 210</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		- 1 650	- 1 835
Prêts et créances	- 113 752	- 162 260	- 84 380
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	- 76	- 1 519	- 497
Engagements par signature	- 1 657	- 2 889	- 2 940
Risques et charges	- 3 936	- 7 857	- 7 558
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>62 348</b>	<b>91 267</b>	<b>58 574</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	278	5 392	5 392
Prêts et créances	54 626	62 967	39 330
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		11 003	11 003
Autres actifs	14	468	78
Engagements par signature	1 574	3 279	1 059
Risques et charges	5 856	8 158	1 712
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>- 57 073</b>	<b>- 84 908</b>	<b>- 38 636</b>
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	- 183	- 3 718	- 3 718
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 1 313	- 4 486	- 1 749
Récupérations sur prêts et créances amortis	785	1 610	758
Décotes sur crédits restructurés	- 179	- 243	- 229
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
<b>Coût du risque</b>	<b>- 57 963</b>	<b>- 91 745</b>	<b>- 43 574</b>

### 3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>533</b>	<b>554</b>	<b>931</b>
Plus-values de cession	1 048	1 281	1 062
Moins-values de cession	- 515	- 727	- 131
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>			
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>			
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>533</b>	<b>554</b>	<b>931</b>

### 3.10. Impôts

#### Charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charge d'impôt courant	- 29 911	- 82 135	- 31 646
Charge d'impôt différé	- 1 975	28 660	14 921
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>- 31 886</b>	<b>- 53 475</b>	<b>- 16 725</b>

#### Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2013

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	91 743	36,10%	33 119
Effet des différences permanentes			1 546
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			- 248
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 111
Effet de l'imposition à taux réduit			5 056
Effet des autres éléments			- 9 698
Taux et charge effectifs d'impôt		34,76%	31 886

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2013.

Au 31 décembre 2012

	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	104 641	36,10%	37 775
Effet des différences permanentes			5 948
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			- 900
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 710
Effet de l'imposition à taux réduit			8 870
Effet des autres éléments			- 928
Taux et charge effectifs d'impôt		51,10%	53 475

Au 30 juin 2012

	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	23 896	36,10%	8 626
Effet des différences permanentes			5 597
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			- 433
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 678
Effet de l'imposition à taux réduit			4 785
Effet des autres éléments			- 4 528
Taux et charge effectifs d'impôt		69,99%	16 725

### 3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

#### Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>			
Gains et pertes sur écarts de conversion			
<b>Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente</b>			
<b>Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture</b>			
<b>Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés</b>			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	7 876	- 26 939	- 13 811
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entités mises en équivalence			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>- 18 720</b>	<b>56 679</b>	<b>44 849</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 94	- 3 075	- 4 864
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	32	1 116	1 675
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entités mises en équivalence			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>- 62</b>	<b>- 1 959</b>	<b>- 3 189</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>- 18 782</b>	<b>54 720</b>	<b>41 660</b>
Dont part Groupe	- 18 627	55 029	41 904
Dont participations ne donnant pas le contrôle	- 155	- 309	- 244

(1) dont 18 129 milliers d'euros au 31 décembre 2012 de gains ou pertes latents relatifs aux titres SAS Rue La Boétie.

## Détail des effets d'impôt relatifs aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	30/06/2013				Variation				31/12/2012			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	89 615	- 23 851	65 764	65 019	- 26 596	7 876	- 18 720	- 18 566	116 211	- 31 727	84 484	83 585
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture												
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 305	105	- 200	- 200					- 305	105	- 200	- 200
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	89 310	- 23 746	65 564	64 819	- 26 596	7 876	- 18 720	- 18 566	115 906	- 31 622	84 284	83 385
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence												
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>89 310</b>	<b>- 23 746</b>	<b>65 564</b>	<b>64 819</b>	<b>- 26 596</b>	<b>7 876</b>	<b>- 18 720</b>	<b>- 18 566</b>	<b>115 906</b>	<b>- 31 622</b>	<b>84 284</b>	<b>83 385</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 2 757	970	- 1 787	- 1 787	- 94	32	- 62	- 62	- 2 663	938	- 1 725	- 1 725
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés												
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 2 757	970	- 1 787	- 1 787	- 94	32	- 62	- 62	- 2 663	938	- 1 725	- 1 725
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence												
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>- 2 757</b>	<b>970</b>	<b>- 1 787</b>	<b>- 1 787</b>	<b>- 94</b>	<b>32</b>	<b>- 62</b>	<b>- 62</b>	<b>- 2 663</b>	<b>938</b>	<b>- 1 725</b>	<b>- 1 725</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>86 553</b>	<b>- 22 776</b>	<b>63 777</b>	<b>63 032</b>	<b>- 26 690</b>	<b>7 908</b>	<b>- 18 782</b>	<b>- 18 628</b>	<b>113 243</b>	<b>- 30 684</b>	<b>82 559</b>	<b>81 660</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2012				Variation				31/12/2011			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	116 211	- 31 727	84 484	83 585	77 615	- 26 780	50 835	51 137	38 596	- 4 947	33 649	32 448
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture					- 119		- 119	- 112	119		119	112
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 305	105	- 200	- 200	6 122	- 159	5 963	5 963	- 6 427	264	- 6 163	- 6 163
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	115 906	- 31 622	84 284	83 385	83 618	- 26 939	56 679	56 988	32 288	- 4 683	27 605	26 397
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence												
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>115 906</b>	<b>- 31 622</b>	<b>84 284</b>	<b>83 385</b>	<b>83 618</b>	<b>- 26 939</b>	<b>56 679</b>	<b>56 988</b>	<b>32 288</b>	<b>- 4 683</b>	<b>27 605</b>	<b>26 397</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 2 663	938	- 1 725	- 1 725	- 3 075	1 116	- 1 959	- 1 959	412	- 178	234	234
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés												
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 2 663	938	- 1 725	- 1 725	- 3 075	1 116	- 1 959	- 1 959	412	- 178	234	234
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence												
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>- 2 663</b>	<b>938</b>	<b>- 1 725</b>	<b>- 1 725</b>	<b>- 3 075</b>	<b>1 116</b>	<b>- 1 959</b>	<b>- 1 959</b>	<b>412</b>	<b>- 178</b>	<b>234</b>	<b>234</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>113 243</b>	<b>- 30 684</b>	<b>82 559</b>	<b>81 660</b>	<b>80 543</b>	<b>- 25 823</b>	<b>54 720</b>	<b>55 029</b>	<b>32 700</b>	<b>- 4 861</b>	<b>27 839</b>	<b>26 631</b>

## 4. Informations sectorielles

### Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour le pilotage du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondant aux métiers du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France relève du secteur « Banque de proximité ».

Ce secteur représente la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers: support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance vie.

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France exerce une activité de courtage en ligne en Belgique via la filiale Keytrade Bank.

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

(en milliers d'euros)	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2012
	Banque de proximité	Banque de proximité	Banque de proximité
<b>Produit net bancaire total</b>	<b>368 323</b>	<b>665 819</b>	<b>297 222</b>
Charges d'exploitation	- 219 149	- 469 987	- 230 683
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>149 174</b>	<b>195 832</b>	<b>66 539</b>
Coût du risque	- 57 963	- 91 745	- 43 574
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>91 211</b>	<b>104 087</b>	<b>22 965</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	78	4 461	2 507
Gains ou pertes nets sur autres actifs	533	554	931
Variation de valeur des écarts d'acquisition	- 21 498	- 6 652	- 6 102
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>70 324</b>	<b>102 450</b>	<b>20 301</b>
Impôts sur les bénéfices	- 31 886	- 53 475	- 16 725
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>38 438</b>	<b>48 975</b>	<b>3 576</b>
Intérêts minoritaires	- 5 102	- 10 524	- 2 522
<b>Résultat Net part du groupe</b>	<b>33 336</b>	<b>38 451</b>	<b>1 054</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>31 565 897</b>	<b>32 456 842</b>	<b>31 775 709</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>28 452 881</b>	<b>29 343 425</b>	<b>28 774 602</b>

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	115 375	146 153
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	126 161	126 848
<b>Valeur au bilan</b>	<b>241 536</b>	<b>273 001</b>
<i>Dont Titres prêtés</i>		

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instrument dérivés	115 375	146 153
<b>Valeur au bilan</b>	<b>115 375</b>	<b>146 153</b>

Les montants relatifs aux titres reçus en pension livrée comprennent ceux que l'entité est autorisée à redonner en garantie.

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur la clientèle	1 498	1 760
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	124 663	125 088
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	124 663	125 088
- Actions et autres titres à revenu variable		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>126 161</b>	<b>126 848</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	154 540	202 452
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	88 870	137 665
<b>Valeur au bilan</b>	<b>243 410</b>	<b>340 117</b>

### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	154 540	202 452
<b>Valeur au bilan</b>	<b>154 540</b>	<b>202 452</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013		31/12/2012	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
Dépôts d'établissements de crédit				
Autres dépôts				
Titres de dette	88 870	- 11 130	137 665	- 12 335
Passifs subordonnés				
Autres passifs financiers				
<b>Total Passifs financiers à la juste valeur</b>	<b>88 870</b>	<b>- 11 130</b>	<b>137 665</b>	<b>- 12 335</b>

## 5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2013			31/12/2012		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	551 017	32 375	1 151	665 786	52 670	1 320
Obligations et autres titres à revenu fixe	829 036	23 895	5 939	744 069	27 574	6 519
Actions et autres titres à revenu variable (2)	97 339	19 966	1 109	103 963	19 585	1 023
Titres de participation non consolidés	855 317	54 365	32 786	858 263	33 099	8 163
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>2 332 709</b>	<b>130 601</b>	<b>40 985</b>	<b>2 372 081</b>	<b>132 928</b>	<b>17 025</b>
Créances disponibles à la vente						
<b>Total des créances disponibles à la vente</b>						
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)</b>	<b>2 332 709</b>	<b>130 601</b>	<b>40 985</b>	<b>2 372 081</b>	<b>132 928</b>	<b>17 025</b>
<b>Impôts</b>		<b>- 27 508</b>	<b>- 3 657</b>		<b>- 34 540</b>	<b>- 2 918</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôts)</b>		<b>103 093</b>	<b>37 328</b>		<b>98 388</b>	<b>14 107</b>

(1) dont 58 023 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances

(2) par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 686 881 milliers d'euros au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012.

### 5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

#### Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Comptes et prêts	785 847	1 336 677
dont comptes ordinaires débiteurs sains	67 842	70 049
dont comptes et prêts au jour le jour sains	1 324	335 885
Valeurs reçues en pension	93	
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	6 190	5 270
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
<b>Valeur brute</b>	<b>792 130</b>	<b>1 341 947</b>
<b>Dépréciations</b>		
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>792 130</b>	<b>1 341 947</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires	135 095	107 808
Comptes et avances à terme	2 157 304	2 156 512
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés		
<b>Valeur brute</b>	<b>2 292 399</b>	<b>2 264 320</b>
<b>Dépréciations</b>		
<b>Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole</b>	<b>2 292 399</b>	<b>2 264 320</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 084 529</b>	<b>3 606 267</b>

#### Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Créances commerciales	19 591	16 947
Autres concours à la clientèle	23 325 221	23 735 114
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	15 685	15 685
Titres non cotés sur un marché actif	4 661	4 573
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	151 252	145 206
Comptes ordinaires débiteurs	297 430	343 246
<b>Valeur brute</b>	<b>23 813 840</b>	<b>24 260 771</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>- 511 584</b>	<b>- 473 356</b>
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>23 302 256</b>	<b>23 787 415</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	38 606	44 562
<b>Valeur brute</b>	<b>38 606</b>	<b>44 562</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>- 1 243</b>	<b>- 1 254</b>
<b>Valeur nette des opérations de location financement</b>	<b>37 363</b>	<b>43 308</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>23 339 619</b>	<b>23 830 723</b>

**Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique  
(hors opérations internes au Crédit Agricole)**

	30/06/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	17 169				17 169
Banques centrales					
Etablissements de crédit	792 130				792 130
Institutions non établissements de crédit	2 288 363	13 422	- 9 665		2 278 698
Grandes entreprises	4 209 903	183 597	- 105 331	- 30 708	4 073 864
Clientèle de détail	17 337 010	553 023	- 270 605	- 96 517	16 969 888
<b>Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>24 644 575</b>	<b>750 042</b>	<b>- 385 601</b>	<b>- 127 225</b>	<b>24 131 749</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 13 657 milliers d'euros

	31/12/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	18 137				18 137
Banques centrales					
Etablissements de crédit	1 341 947				1 341 947
Institutions non établissements de crédit	2 224 814	10 240	- 6 869		2 217 945
Grandes entreprises	4 877 929	141 453	- 82 592	- 28 964	4 766 373
Clientèle de détail	17 184 450	548 913	- 264 430	- 91 752	16 828 268
<b>Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>25 647 277</b>	<b>700 606</b>	<b>- 353 891</b>	<b>- 120 716</b>	<b>25 172 670</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 33 745 milliers d'euros

#### 5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	473 356	- 8 923	117 886	- 70 736			511 583
<i>dont dépréciations collectives</i>	120 717	1 596	9 839	- 4 926			127 226
Opérations de location financement	1 254	- 188	196	- 19			1 243
Titres détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	56 932	- 666	3 277	- 1 520			58 023
Autres actifs financiers	1 866		76	- 22			1 920
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>533 408</b>	<b>- 9 777</b>	<b>121 435</b>	<b>- 72 297</b>			<b>572 769</b>

(1) Les titres SAS Rue La Boétie ont été dépréciés au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 18 129 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	424 297	- 4 136	87 267	- 55 470		- 1 047	450 911
<i>dont dépréciations collectives</i>	100 889	- 218	10 467	- 115			111 023
Opérations de location financement	1 442	- 96	327	- 44		- 2	1 627
Titres détenus jusqu'à l'échéance	11 003			- 11 003			
Actifs financiers disponibles à la vente	42 882	- 272	28 693	- 20 140		- 15 557	35 606
Autres actifs financiers	834		496	- 78			1 252
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>480 458</b>	<b>- 4 504</b>	<b>116 783</b>	<b>- 86 735</b>		<b>- 16 606</b>	<b>489 396</b>

## 5.5. Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance

Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sur certains pays européens est présentée ci-après.

### Expositions au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie l'Espagne, Chypre et la Hongrie

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

#### Activité bancaire

30/06/2013	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
(en milliers d'euros)	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Grèce								
Irlande								
Portugal								
Italie		4 109		41 555		45 664	- 3 000	42 664
Espagne								
<b>Total</b>		<b>4 109</b>		<b>41 555</b>		<b>45 664</b>	<b>- 3 000</b>	<b>42 664</b>

(1) hors créances d'impôts différés

(2) pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

31/12/2012	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
(en milliers d'euros)	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Grèce								
Irlande								
Portugal								
Italie		4 865		41 814		46 679	- 3 530	43 149
Espagne								
<b>Total</b>		<b>4 865</b>		<b>41 814</b>		<b>46 679</b>	<b>- 3 530</b>	<b>43 149</b>

(1) hors créances d'impôts différés

(2) pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

## Dettes souveraines brutes de couverture activité banque et assurances - Maturité

### Banque (portefeuille bancaire)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Maturités résiduelles	Expositions brutes	
		30/06/2013	31/12/2012
<b>Grèce</b>	Un an		
	Deux ans		
	Trois ans		
	Cinq ans		
	Dix ans		
	Dix ans et plus		
	<b>Total Grèce</b>		
<b>Irlande</b>	Un an		
	Deux ans		
	Trois ans		
	Cinq ans		
	Dix ans		
	Dix ans et plus		
	<b>Total Irlande</b>		
<b>Portugal</b>	Un an		
	Deux ans		
	Trois ans		
	Cinq ans		
	Dix ans		
	Dix ans et plus		
	<b>Total Portugal</b>		
<b>Italie</b>	Un an		
	Deux ans	41 555	
	Trois ans		41 814
	Cinq ans		
	Dix ans		
	Dix ans et plus	4 109	4 865
	<b>Total Italie</b>	<b>45 664</b>	<b>46 679</b>
<b>Espagne</b>	Un an		
	Deux ans		
	Trois ans		
	Cinq ans		
	Dix ans		
	Dix ans et plus		
	<b>Total Espagne</b>		
	<b>Total Expositions brutes</b>	<b>45 664</b>	<b>46 679</b>

## Dettes souveraines Activité banque – Variations

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31 décembre 2012	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprise de provisions	Acquisitions	Effet de périmètre	Solde au 30 juin 2013
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>									
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>	41 814			- 3	- 256				41 555
<b>Espagne</b>									
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	41 814			- 3	- 256				41 555
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>									
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>	4 865	- 25		- 1				- 730	4 109
<b>Espagne</b>									
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	4 865	- 25		- 1				- 730	4 109
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>									
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>									
<b>Espagne</b>									
<b>Prêts et créances</b>									
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>									
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>									
<b>Espagne</b>									
<b>Portefeuille de négociation (hors dérivés)</b>									
<b>Total Activité Banque</b>	46 679	- 25		- 4	- 256			- 730	45 664

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31 décembre 2011	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprise de provisions	Acquisitions	Effet de périmètre	Solde au 31 décembre 2012
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>									
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>	42 322			- 508					41 814
<b>Espagne</b>	1 593			24	- 1 617				
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>43 915</b>			<b>- 484</b>	<b>- 1 617</b>				<b>41 814</b>
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>	70	8		- 3		- 70		- 5	
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>	4 193	1 070		- 85				- 313	4 865
<b>Espagne</b>									
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>4 263</b>	<b>1 078</b>		<b>- 88</b>		<b>- 70</b>		<b>- 318</b>	<b>4 865</b>
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>									
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>									
<b>Espagne</b>									
<b>Prêts et créances</b>									
<b>Grèce</b>									
<b>Irlande</b>									
<b>Portugal</b>									
<b>Italie</b>									
<b>Espagne</b>									
<b>Portefeuille de négociation (hors dérivés)</b>									
<b>Total Activité Banque</b>	<b>48 178</b>	<b>1 078</b>		<b>- 572</b>	<b>- 1 617</b>	<b>- 70</b>		<b>- 318</b>	<b>46 679</b>

## Exposition au risque non souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, Chypre et la Hongrie.

L'exposition du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au risque non souverain sur les pays européens sous surveillance est détaillée ci-dessous. Elle porte sur les portefeuilles d'instruments de dettes et les prêts et créances accordés à la clientèle et aux établissements de crédit. Les expositions comptabilisées en trading et les engagements hors bilan sont exclues de cette analyse. La ventilation par pays est réalisée par pays de risque de la contrepartie.

### Activité bancaire – Risque de crédit

	30/06/2013				31/12/2012	
	Encours de crédit brut	Dont encours bruts dépréciés	Dépréciations sur base individuelle et collective	Taux de provisionnement des encours bruts	Encours de crédit net	Encours de crédit net
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Grèce (y compris Chypre)</b>	<b>549</b>	<b>32</b>	<b>32</b>		<b>517</b>	<b>531</b>
Banque						
Clientèle de détail	452				452	460
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	97	32	32	32,99%	65	71
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
<b>Irlande</b>	<b>699</b>	<b>115</b>	<b>70</b>		<b>629</b>	<b>706</b>
Banque						
Clientèle de détail	463				463	536
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	236	115	70	29,66%	166	170
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
<b>Italie</b>	<b>3 319</b>	<b>406</b>	<b>165</b>		<b>3 154</b>	<b>3 422</b>
Banque						
Clientèle de détail	1 988	22	1	0,05%	1 987	2 054
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	1 331	384	164	12,32%	1 167	1 368
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
<b>Espagne</b>	<b>7 140</b>	<b>78</b>	<b>30</b>		<b>7 110</b>	<b>6 607</b>
Banque						
Clientèle de détail	4 940	39	16	0,32%	4 924	4 858
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	2 131	39	14	0,66%	2 117	1 749
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques	69				69	
Collectivités locales						
<b>Portugal</b>	<b>2 444</b>	<b>138</b>	<b>51</b>		<b>2 393</b>	<b>2 332</b>
Banque						
Clientèle de détail	1 015	138	51	5,03%	964	915
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	1 429				1 429	1 417
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
<b>Hongrie</b>	<b>1</b>				<b>1</b>	<b>1</b>
Banque						
Clientèle de détail	1				1	1
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques						
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
<b>Total Exposition sur pays à risque - Risque de crédit</b>	<b>14 152</b>	<b>769</b>	<b>348</b>		<b>13 804</b>	<b>13 599</b>

## Activité bancaire – Instruments de dettes

Les montants présentés comprennent la valeur au bilan des instruments de dettes classés en actifs financiers disponibles à la vente et en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

	30/06/2013			31/12/2012
	Exposition sur obligations nette de dépréciation	Exposition sur autres instruments de dettes nette de dépréciation	Exposition nette des instruments de dettes	Exposition nette des instruments de dettes
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Grèce (y compris Chypre)</b>				<b>65</b>
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				65
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
<b>Irlande</b>	<b>11 346</b>		<b>11 346</b>	<b>9 238</b>
Banque	4 427		4 427	5 073
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	6 919		6 919	4 165
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
<b>Italie</b>	<b>16 041</b>		<b>16 041</b>	<b>17 110</b>
Banque	5 747		5 747	6 687
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	10 294		10 294	10 423
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
<b>Espagne</b>	<b>20 405</b>		<b>20 405</b>	<b>32 738</b>
Banque				5 438
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	20 405		20 405	27 300
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
<b>Portugal</b>	<b>1 930</b>		<b>1 930</b>	<b>2 214</b>
Banque	1 567		1 567	1 782
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	363		363	432
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
<b>Hongrie</b>				
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
<b>Total Exposition sur pays à risque - Instruments de dettes</b>	<b>49 722</b>		<b>49 722</b>	<b>61 365</b>

## 5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

### Dettes envers les établissements de crédit

	30/06/2013	31/12/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
<b>Établissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	807 003	1 037 792
dont comptes ordinaires créditeurs	21 802	5 167
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension	269 628	
Titres donnés en pension livrée		
<b>Total</b>	<b>1 076 631</b>	<b>1 037 792</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	8 185	23 357
Comptes et avances à terme	11 811 499	11 294 059
<b>Total</b>	<b>11 819 684</b>	<b>11 317 416</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>12 896 315</b>	<b>12 355 208</b>

### Dettes envers la clientèle

	30/06/2013	31/12/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Comptes ordinaires créditeurs	4 214 453	4 371 739
Comptes d'épargne à régime spécial	4 073 906	4 629 128
Autres dettes envers la clientèle	2 124 078	2 141 152
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>10 412 437</b>	<b>11 142 019</b>

## 5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

	30/06/2013	31/12/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
<b>Dettes représentées par un titre</b>		
Bons de caisse	869 185	1 011 801
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	2 253 508	2 444 174
Emprunts obligataires	2 067	2 739
Autres dettes représentées par un titre	262	402
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 125 022</b>	<b>3 459 116</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	648 067	732 489
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 750	1 518
Dépôt de garantie à caractère mutuel	5	5
Titres et emprunts participatifs		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>649 822</b>	<b>734 012</b>

## 5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2013
Valeur brute	171 418		26	- 2 609		- 425	168 410
Amortissements et dépréciations	- 55 452		- 3 198	1 046		425	- 57 179
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>115 966</b>		<b>- 3 172</b>	<b>- 1 563</b>			<b>111 231</b>

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2012
Valeur brute	173 519		3 574	- 5 675			171 418
Amortissements et dépréciations	- 49 126		- 7 966	2 194		- 554	- 55 452
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>124 393</b>		<b>- 4 392</b>	<b>- 3 481</b>		<b>- 554</b>	<b>115 966</b>

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée "à dire d'expert".

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 146 398 milliers d'euros au 30 juin 2013 contre 147 598 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 220 382 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

## 5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2013
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	408 930	- 7 416	11 500	- 3 136		- 15	409 863
Amortissements et Dépréciations (1)	- 250 814	4 524	- 9 656	2 076		34	- 253 836
<b>Valeur au bilan</b>	<b>158 116</b>	<b>- 2 892</b>	<b>1 844</b>	<b>- 1 060</b>		<b>19</b>	<b>156 027</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	25 081	- 2 097	993	- 337		- 291	23 349
Amortissements et Dépréciations	- 14 649	1 423	- 1 027	1 036		308	- 12 909
<b>Valeur au bilan</b>	<b>10 432</b>	<b>- 674</b>	<b>- 34</b>	<b>699</b>		<b>17</b>	<b>10 440</b>

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	408 574	- 3 345	10 672	- 7 001		30	408 930
Amortissements et Dépréciations (1)	- 234 512	1 903	- 21 320	3 145		- 30	- 250 814
<b>Valeur au bilan</b>	<b>174 062</b>	<b>- 1 442</b>	<b>- 10 648</b>	<b>- 3 856</b>			<b>158 116</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	24 502	- 916	23 976	- 20 180		- 2 301	25 081
Amortissements et Dépréciations	- 14 745	652	- 1 258	753		- 51	- 14 649
<b>Valeur au bilan</b>	<b>9 757</b>	<b>- 264</b>	<b>22 718</b>	<b>- 19 427</b>		<b>- 2 352</b>	<b>10 432</b>

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

## 5.10. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Risques sur les produits épargne logement	11 441		5 949		- 612			16 778
Risques d'exécution des engagements par signature	2 981		1 658		- 1 574			3 065
Risques opérationnels	5 479		120					5 599
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	10 845	- 794	170	- 22	- 129		307	10 377
Litiges divers	25 790	- 34	1 759	- 27	- 2 771			24 717
Participations								
Restructurations								
Autres risques	24 672	- 1 311	5 716	- 2 740	- 3 182		- 1 176	21 979
<b>Total</b>	<b>81 208</b>	<b>- 2 139</b>	<b>15 372</b>	<b>- 2 789</b>	<b>- 8 268</b>		<b>- 869</b>	<b>82 515</b>

(1) La variation des autres mouvements d'un montant de 307 milliers d'euros est due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Risques sur les produits épargne logement	13 212				- 1 771			11 441
Risques d'exécution des engagements par signature	3 371		2 889		- 3 279			2 981
Risques opérationnels	6 497		569	- 31	- 1 556			5 479
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	10 797	- 473	1 342	- 80	- 642		- 99	10 845
Litiges divers	27 010	- 16	3 512	- 546	- 4 170			25 790
Participations								
Restructurations								
Autres risques	16 873	- 563	15 737	- 3 507	- 2 849		- 1 019	24 672
<b>Total</b>	<b>77 760</b>	<b>- 1 052</b>	<b>24 049</b>	<b>- 4 164</b>	<b>- 14 267</b>		<b>- 1 118</b>	<b>81 208</b>

## Provision épargne-logement

### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	408 152	284 697
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 084 720	1 086 469
Ancienneté de plus de 10 ans	1 300 168	1 351 781
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>2 793 040</b>	<b>2 722 947</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>381 096</b>	<b>385 273</b>
<b>Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>3 174 136</b>	<b>3 108 220</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.  
Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2013 pour les données au 30 juin 2013 et à fin novembre 2012 pour les données au 31 décembre 2012, et hors prime d'état.

### Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement :	22 862	25 380
Comptes épargne-logement :	86 915	95 140
<b>Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>109 777</b>	<b>120 520</b>

### Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2 883	9
Ancienneté de plus de 10 ans	13 895	10 820
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>16 778</b>	<b>10 829</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>		<b>612</b>
<b>Total Provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>16 778</b>	<b>11 441</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

En milliers d'euros	31/12/2012	Dotations	Reprises	30/06/2013
Plans d'épargne-logement :	10 829	5 949		16 778
Compte épargne-logement :	612		612	
<b>Total provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>11 441</b>	<b>5 949</b>	<b>612</b>	<b>16 778</b>

## 5.11. Capitaux propres

### ➤ Composition du capital au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
<b>Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)</b>	<b>17 109 818</b>		
Dont part du Public	16 341 315	27,80%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	11 287	0,02%	
Dont part Auto-détenue	757 216	1,29%	
<b>Certificats Coopératifs d'associés (CCA)</b>	<b>14 300 815</b>		
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	14 300 815	24,33%	
<b>Parts sociales</b>	<b>27 371 854</b>		
Dont 70 Caisses Locales	27 371 505	46,56%	95,53%
Dont 24 administrateurs de la CR	339	NS	3,70%
Dont Crédit Agricole S.A.	10	NS	0,77%
<b>TOTAL</b>	<b>58 782 487</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La valeur nominale des titres est de 3,05 euros et le montant du capital est de 179 287 milliers d'euros.

### ➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2012, l'Assemblée générale de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a approuvé le versement d'un dividende net de 0,60 euros par CCI et CCA et de 0,08 euros par part sociale.

#### Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2009	1,25	1,25	0,12
2010	1,30	1,30	0,10
2011	1,15	1,15	0,11
2012	0,60	0,60	0,08

#### Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 21 831 milliers d'euros.

## 6. Engagements de financement et de garantie

### Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>3 113 108</b>	<b>3 555 190</b>
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 599	67 977
. Engagements en faveur de la clientèle	3 110 509	3 487 213
Ouverture de crédits confirmés	2 510 067	2 919 885
- Ouverture de crédits documentaires	31 138	39 629
- Autres ouvertures de crédits confirmés	2 478 929	2 880 256
Autres engagements en faveur de la clientèle	600 442	567 328
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 079 539</b>	<b>1 204 812</b>
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	561 926	562 062
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	561 926	562 062
. Engagements d'ordre de la clientèle	517 613	642 750
Cautions immobilières	208 723	325 323
Autres garanties d'ordre de la clientèle	308 890	317 427
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 219 658</b>	<b>1 056 971</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 219 658	1 056 971
. Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>6 951 974</b>	<b>8 359 553</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 355 658	1 275 134
. Engagements reçus de la clientèle	5 596 316	7 084 419
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	436 101	945 531
Autres garanties reçues	5 160 215	6 138 888

### Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2013, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté 7 713 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 7 548 millions d'euros en 2012. Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté :

- 3 248 410 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 3 451 436 milliers d'euros en 2012;
- 532 780 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 538 051 milliers d'euros en 2012;
- 2 044 939 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 874 410 milliers d'euros en 2012;
- 1 887 167 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 1 683 906 milliers euros en 2012.

## 7. Juste valeur des instruments financiers

### 7.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

	30/06/2013		31/12/2012	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Actifs</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 084 529	3 108 438	3 606 267	3 679 940
Prêts et créances sur la clientèle	23 339 619	23 287 821	23 830 723	24 467 262
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	458 836	471 711	449 885	474 274
<b>Passifs</b>				
Dettes envers les établissements de crédits	12 896 315	13 092 934	12 355 208	12 551 567
Dettes envers la clientèle	10 412 437	10 325 126	11 142 019	11 169 424
Dettes représentées par un titre	3 125 022	3 028 138	3 459 116	3 729 065
Dettes subordonnées	649 822	598 376	734 012	697 852

## 7.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

### Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Total 30/06/2013</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>115 375</b>		<b>114 869</b>	<b>506</b>
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	115 375		114 869	506
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>126 161</b>		<b>108 006</b>	<b>18 155</b>
Créances sur la clientèle	1 498			1 498
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	124 663		108 006	16 657
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	124 663		108 006	16 657
Actions et autres titres à revenu variable				
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>2 332 709</b>	<b>880 335</b>	<b>742 756</b>	<b>22 737</b>
Effets publics et valeurs assimilées	551 017	551 017		
Obligations et autres titres à revenu fixe	829 036	303 611	504 856	20 569
Actions et autres titres à revenu variable (1)	952 656	25 707	237 900	2 168
Créances disponibles à la vente				
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>14 633</b>		<b>14 633</b>	
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>2 588 878</b>	<b>880 335</b>	<b>980 264</b>	<b>41 398</b>
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>				

(1) Hors 686 881 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Total 31/12/2012</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>146 153</b>		<b>145 419</b>	<b>734</b>
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	146 153		145 419	734
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>126 848</b>		<b>108 278</b>	<b>18 570</b>
Créances sur la clientèle	1 760			1 760
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	125 088		108 278	16 810
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	125 088		108 278	16 810
Actions et autres titres à revenu variable				
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>2 372 081</b>	<b>971 112</b>	<b>682 309</b>	<b>31 779</b>
Effets publics et valeurs assimilées	665 786	665 786		
Obligations et autres titres à revenu fixe	744 069	278 266	436 690	29 113
Actions et autres titres à revenu variable (1)	962 226	27 060	245 619	2 666
Créances disponibles à la vente				
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>16 103</b>		<b>16 103</b>	
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>2 661 185</b>	<b>971 112</b>	<b>952 109</b>	<b>51 083</b>
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>				

(1) Hors 686 881 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

## Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Total 30/06/2013</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>154 540</b>		<b>154 540</b>	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers la clientèle				
Dettes envers les établissements de crédit				
Instruments dérivés	154 540		154 540	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>88 870</b>		<b>88 870</b>	
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>423 843</b>		<b>423 843</b>	
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>667 253</b>		<b>667 253</b>	
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>				

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Total 31/12/2012</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>202 452</b>		<b>202 452</b>	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers la clientèle				
Dettes envers les établissements de crédit				
Instruments dérivés	202 452		202 452	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>137 665</b>		<b>137 665</b>	
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>542 763</b>		<b>542 763</b>	
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>882 880</b>		<b>882 880</b>	
Transfert issu du Niveau 1				
Transfert issu du Niveau 2				
Transfert issu du Niveau 3				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>				

- Changements de modèles de valorisation

Il n'y a pas eu de changements significatifs de modèles de valorisation entre le 31/12/2012 et le 30/06/2013.

### Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

#### Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

	Total	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			Actifs financiers disponibles à la vente		Instruments dérivés de couverture		
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Titres détenus à des fins de transaction	Instruments dérivés	Créances sur la clientèle	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe
<i>(en milliers d'euros)</i>														
<b>Solde d'ouverture (01/01/2013)</b>	<b>51 083</b>						<b>734</b>	<b>1 760</b>	<b>16 810</b>	<b>16 810</b>		<b>29 113</b>	<b>2 666</b>	
Gains /pertes de la période (1)	840						- 118	2	67	67		889		
Comptabilisés en résultat	- 82						- 118	2	67	67		- 33		
Comptabilisés en capitaux propres	922											922		
Achats de la période	113													113
Ventes de la période	- 5 273											- 5 061	- 212	
Emissions de la période														
Dénouements de la période														
Variations liées au périmètre de la période	- 5 365						- 110	- 264	- 220	- 220		- 4 372	- 399	
Transferts														
Transferts vers niveau 3														
Transferts hors niveau 3														
<b>Solde de clôture (30/06/2013)</b>	<b>41 398</b>						<b>506</b>	<b>1 498</b>	<b>16 657</b>	<b>16 657</b>		<b>20 569</b>	<b>2 168</b>	

(1) ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

<b>Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture</b>	<b>878</b>
Comptabilisés en résultat	- 44
Comptabilisés en capitaux propres	922

Les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction et à la juste valeur par résultat sur option et aux instruments dérivés sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" ; les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", excepté pour les flux de dépréciation durable des actifs financiers à revenu fixe enregistrés en "coût du risque".

## **8. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire**

Le 18 juillet 2013, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a finalisé avec succès la vente de sa participation dans le Racing Club de Lens et ne détient plus aucun engagement dans le Club. Sans effet sur le premier semestre, cette cession aura un impact légèrement positif sur le compte de résultat du second semestre 2013.

## 9. Périmètre de consolidation au 30 juin 2013

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 31 décembre 2012	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012
<b>Établissements bancaires et financiers</b>							
Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France	France		Société mère	100	100	100	100
Caisses locales (70)	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS Belgium CA	France		Intégration proportionnelle	45	45	45	45
Crelan SA (ex SA Crédit Agricole de Belgique)	Belgique	Changement de dénomination	Intégration proportionnelle	22,5	22,5	30	35,3
<b>Sociétés d'investissement</b>							
SA Nord Capital Investissement	France		Intégration globale	93,77	93,77	95,47	95,47
SA Voix du Nord Investissement	France		Mise en équivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
<b>Pôle Immobilier</b>							
SA Foncière de l'Erable	France		Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI Quartz Europe	France		Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Euralliance Europe	France		Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Crystal Europe	France		Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SAS Nord de France Immobilier	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS IMMNORD	France		Intégration globale	100	100	100	100
SARL Caryatides Finance	France		Intégration globale	100	88	100	88
SAS Arcadim Fusion	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS NS Immobilier Finance	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS Nacarat	France		Mise en équivalence	30,8	30,8	30,8	30,8

# **Partie III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013**

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

Monsieur François MACÉ, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lille,  
Le 30 Août 2013

Le Directeur Général

François MACÉ

*Partie IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR  
L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2013*



KPMG Audit  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France



Mazars  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
France

**Caisse Régionale de Crédit Agricole  
Mutuel Nord de France**

**Rapport des commissaires aux  
comptes sur l'information  
financière semestrielle 2013**

Période du 1er janvier au 30 juin 2013  
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France  
10, avenue Foch - 59000 Lille  
*Ce rapport contient 31 pages*  
Référence : AB-133-02



KPMG Audit  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France



Mazars  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
France

## **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France**

Siège social : 10, avenue Foch - 59000 Lille  
Capital social : € 179 286 756,15

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés intermédiaires résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense, le 28 août 2013

Courbevoie, le 28 août 2013

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Mazars

Arnaud Bourdeille  
*Associé*

Anne Veaute  
*Associée*